



RAPPORT SUR LES COMPTES 2021
SOUS LA FORME D'UNE ANALYSE FINANCIERE

Réalisé par
Frédéric DRUE – Agent comptable de l'Université de Lorraine (Février 2022)

Sommaire

	Pages
<u>PREAMBULE</u>	3
<u>FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE</u>	6
<u>Partie 1 : LE RAPPORT FINANCIER DU BUDGET PRINCIPAL</u>	9
1/ Le taux d'exécution en fonctionnement	9
1.1/ En comptabilité des droits constatés	9
1.2/ En comptabilité d'engagement et de caisse	11
2/ Le compte de résultat	12
2.1/ Le résultat	13
2.2/ L'évolution des charges	17
2.3/ L'évolution des produits de fonctionnement et des produits financiers	25
3/ La capacité d'autofinancement (CAF)	31
4/ Les opérations d'investissement et leur financement	32
4.1/ L'intégration de la CAF dans le tableau de financement	32
4.2/ Le taux d'exécution des dépenses d'investissement	34
5/ La structure des dépenses par enveloppe	35
6/ Le bilan et la structure financière	37
6.1/ La composition du bilan	37
6.2/ Le fonds de roulement (FDR)	39
6.3/ Le besoin en fonds de roulement (BFR)	41
6.4/ La trésorerie	43
<u>Partie 2 : L'ANALYSE DE LA TRESORERIE DE L'ETABLISSEMENT</u>	44
<u>Partie 3 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA FONDATION NIT (FNIT)</u>	50

PREAMBULE

Juridiquement, l'Université de Lorraine est un Grand Etablissement qui a le statut d'Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).

L'exercice comptable 2021 est le dixième exercice de l'Université de Lorraine qui est née de la fusion, au 1er janvier 2012 (décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011), des Universités Henri Poincaré-Nancy 1 (UHP), Nancy 2 (UN2), Paul Verlaine de Metz (UPVM) et de l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL).

Les comptes de ces établissements ont ainsi été intégrés en balance d'entrée de ce nouvel établissement public tout comme ceux de l'établissement public de coopération scientifique dénommé « pôle de recherche d'enseignement supérieur de l'Université de Lorraine (PRES UL) conformément aux délibérations du 16 juillet 2012 du CA du PRES et des 29 juin et 2 octobre 2012 du CA de l'université de Lorraine.

Au 1er janvier 2016, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) a intégré l'université de Lorraine conformément au décret n° 2015-1133 du 11 septembre 2015.

Suite au passage aux responsabilités et compétences élargies, l'Etat a transféré à l'université de Lorraine l'intégralité du coût et le financement de la masse salariale des personnels titulaires de l'établissement.

Environ 7 000 personnes (4 000 enseignants chercheurs et 3 000 personnels BIATSS) travaillent à l'Université de Lorraine qui est une université pluridisciplinaire regroupant 43 composantes de formation pour près de 62 000 étudiants en formation initiale.

L'Université de Lorraine est par ailleurs constituée de 60 laboratoires de recherche et dispose d'un patrimoine immobilier de 788 980 m² SDP (surfaces de plancher) pour 256 bâtiments répartis sur 52 sites en Lorraine.

En application du décret sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), il appartient à l'agent comptable de préparer et présenter le compte financier de l'Université de Lorraine. Les commissaires aux comptes présentent leur rapport et émettent un avis sur la certification des comptes. Le président de l'université de Lorraine soumet ensuite le compte financier au conseil d'administration, après avoir présenté le rapport de gestion.

Le compte financier arrêté par l'organe délibérant est soumis à l'approbation des autorités de tutelle qui disposent d'un mois pour l'approuver.

Enfin, le compte financier sera transmis à la Cour des Comptes par l'agent comptable par voie dématérialisée via l'Infocentre des EPN avant la fin du mois d'avril suivant la fin de l'exercice comptable.

La Cour des Comptes dispose alors d'un délai de 5 années suivant celle au cours de laquelle le comptable a produit ses comptes pour en assurer le jugement.

Dans la poursuite des travaux engagés par les établissements fusionnés, un effort particulier est réalisé en matière de qualité des comptes.

Ces opérations sont poursuivies dans le cadre de la certification des comptes, conformément à la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (loi dite LRU).

En effet, à sa demande, l'université de Lorraine a accédé aux responsabilités et compétences élargies (RCE) au 1er janvier 2012, dès sa création.

C'est une démarche d'ensemble et de concertation qui concerne tous les personnels (administratifs et enseignants-chercheurs) de l'université de Lorraine.

A cet effet, l'agence comptable, en partenariat avec les services ordonnateurs, établit des fiches techniques, des procédures et processus, réalise des journées de formation et d'information dont l'objectif est de mettre en avant les « opérations » comptables obligatoires tels que les produits et charges constatés d'avance, les provisions, les charges à payer, etc... et la sécurisation du circuit financier.

Ainsi, la sincérité des comptes ne peut être obtenue que par l'implication de tous les acteurs de la chaîne dépenses-recettes.

Dans le respect des textes qui précisent les compétences respectives des services ordonnateurs et de l'agence comptable et dans un souci de rationaliser les moyens humains et de rendre plus efficace le circuit financier et comptable de l'établissement, le président et l'agent comptable de l'université de Lorraine ont convenu par convention du 1er décembre 2012 de modalités de gestion partenariale de certaines missions à compter de l'exercice 2012 (processus dépenses dans le cadre d'un bureau facturier, contrôle de régularité de la paye, gestion des immobilisations, processus recettes, justification des contrats et conventions, déclarations de TVA...).

Cette convention de partenariat est mise à jour régulièrement, la dernière version date du 22 mars 2021.

A noter que la mise en œuvre d'un service facturier a très largement amélioré et sécurisé le circuit de la chaîne dépenses (cf. le rapport de février 2015 réalisé par l'agent comptable de l'université de Lorraine sur ce sujet).

De même, un service centralisateur des factures de recettes au sein de l'agence comptable facilite l'exhaustivité du rattachement des produits à l'exercice et leur recouvrement. La création d'un service spécialisé recettes (SREC) serait une continuité logique dans l'amélioration de l'efficacité et de la qualité.

Quant aux subventions des financeurs publics, hors subvention pour charge de service public, la mise en place d'un processus avec des procédures formalisées et l'utilisation d'une application informatique intégrant toutes les informations nécessaires au suivi budgétaire, financier et comptable permet de s'assurer de l'exhaustivité de l'enregistrement comptable des recettes depuis 2016.

Un service dédié à l'agence comptable en charge du contrôle des justificatifs, des relances aux financeurs et aux entités de l'université de Lorraine ainsi que du recouvrement permet d'améliorer le suivi de ces dossiers d'autant que le travail est réalisé en parfaite coopération avec les directions opérationnelles concernées de la direction générale des services. Ce service est basé à la sous-direction messine de l'agence comptable.

Depuis le 1er janvier 2016, il est appliqué le nouveau référentiel comptable qui est composé de l'instruction comptable commune, du recueil des normes comptables et du plan de comptes commun applicable aux organismes publics - titre III du décret n°2012-1246 modifié du 7 novembre 2012 relatif la gestion budgétaire et comptabilité publique (GBCP).

Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP) a unifié le cadre budgétaire et comptable des organismes qui y sont assujettis.

Ses modalités de mise en œuvre sont précisées dans les arrêtés pris pour son application, en particulier le recueil des normes comptables pour les établissements publics et le recueil des règles budgétaires des organismes publié par arrêté du 7 août 2015.

Ce dernier détaille notamment les référentiels budgétaires qui doivent obligatoirement être mis en œuvre par les organismes, les règles d'approbation des budgets, le format des tableaux budgétaires composant le dossier fourni à l'organe délibérant pour le vote des délibérations financières ainsi que les règles de consommation des crédits pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire.

Le contenu et les modalités de renseignement du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel sont quant à eux précisés dans un arrêté du 26 juillet 2019 précisant le détail des données modifiées.

L'université de Lorraine est un organisme soumis à la comptabilité budgétaire, et à ce titre doit revoir les pratiques antérieures basées sur les règles de la comptabilité générale dite « en droits constatés » pour s'appuyer également sur les règles de la comptabilité budgétaire (comptabilité d'engagement et comptabilité de caisse) précisées dans le recueil des règles budgétaires des organismes (parties dépenses et recettes).

Il est nécessaire désormais de bien faire la distinction entre les opérations budgétaires consommatrices de crédits en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) et les opérations non budgétaires qui seront retracées en droits constatés dans le tableau de la situation patrimoniale et en encaissements / décaissements dans le tableau d'équilibre financier.

Le compte financier est composé :

- De l'annexe aux comptes qui décrit les conditions dans lesquelles la comptabilité générale (droits constatés) a été appliquée ;
- Du document regroupant les états de comptabilité générale (bilans et comptes de résultat) ainsi que les états d'exécution de la comptabilité budgétaire (comptabilité d'engagement et comptabilité de caisse) établis selon les cadres réglementaires institués par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique complété par le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 et le recueil des règles budgétaires ;
- Du présent rapport de l'agent comptable, sous forme d'analyse financière ;
- Du rapport de gestion de l'ordonnateur.

Ces documents retracent toutes les opérations de l'université de Lorraine qui comprennent :

- Le budget principal composé de budgets propres intégrés et de centres de dépenses ;
- L'état des recettes et des dépenses de la fondation universitaire NIT (FNIT).

Une annexe est d'ailleurs dédiée à cette entité.

Ce document a pour vocation d'analyser les grandes tendances et non de rentrer dans le détail des éléments financiers.

Ce rapport a également plusieurs objectifs :

Le premier est de présenter le compte de résultat à travers les charges et les produits de fonctionnement. Le deuxième objectif est de voir comment s'est dégagée une capacité ou une insuffisance d'autofinancement. En troisième point seront étudiés les opérations d'investissement et le tableau de financement. Le quatrième objectif est d'analyser le bilan et la structure financière. Seront notamment étudiés le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie. Cette analyse sera réalisée pour chacun des deux budgets alors que l'annexe consolide les données financières du budget principal et de la FNIT.

En plus de ces ratios, en mode GBCP, l'appréciation de la situation financière de l'université se fera au croisement d'éléments issus :

- de la comptabilité d'engagement, avec les notions nouvelles d'AE, et de restes à payer ; les restes à payer correspondant à la différence entre les AE consommées et les CP consommés ;
- de la comptabilité de caisse, avec les notions, nouvelles ou revisitées, de CP, recettes, solde budgétaire, décaissements/encaissements non budgétaires, trésorerie fléchée/non fléchée ... ;

Le solde budgétaire se définit comme l'écart entre les encaissements et les décaissements des opérations budgétaires sur l'exercice. Il constitue un solde intermédiaire de la variation de la trésorerie puisqu'il valorise les flux de trésorerie générés par l'activité propre.

L'appréciation de la situation financière s'effectuera désormais en tenant compte du niveau de fonds de roulement, du niveau de trésorerie, du cycle infra-annuel des encaissements et décaissements, du plan de trésorerie et des investissements prévus dans les années à venir sur la base du tableau des opérations pluriannuelles.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE

L'année 2021 aura été une nouvelle année atypique toujours marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et ses périodes de confinement et de travail à distance ayant impacté le fonctionnement des services universitaires.

Même si la continuité de service a pu être assurée par l'agence comptable et que de ce fait aucun retard d'importance n'a été constaté, cette crise majeure aura eu un impact sur les conditions de fonctionnement de l'établissement et, partant, sur certaines tendances comptables retracées dans ce document.

Dans le courant de l'année 2021, les faits marquants suivants ont été constatés et ont, selon les cas, donné lieu à des opérations comptables particulières :

- Création de la filiale UL Propul's :

La création de la filiale s'inscrit dans la volonté de l'université de Lorraine de s'ouvrir au monde socioéconomique en renforçant ses partenariats avec les entreprises. Un boni de liquidation de l'association PROGEPI sera effectué à l'université de Lorraine en deux temps : 300 K€ versés le 20 décembre 2021 et le reliquat en 2022. L'établissement est l'actionnaire unique de la filiale et apportera un capital social de 650 K€ en 2 versements : versement initial de 500 K€ effectué le 15 septembre 2021 et comptabilisé en participations, versement final de 150 K€ en 2022.

- Création de la fondation de coopération scientifique « Fondation ID+ Lorraine » et suppression de la fondation NIT actuelle :

Création de la fondation ID+ Lorraine par décret du 7 octobre 2021 et approbation des statuts de la fondation, dotation initiale de 3 255 K€ dont 1 500 K€ non consommables.

L'apport de l'université de Lorraine est de 1 000 K€ en 5 versements : 600 K€ en 2021 - versement effectué le 21 décembre 2021 et comptabilisé en charges, 100 K€ avant le 1er septembre de chaque année civile de 2022 à 2025.

Le versement 2022 de 100 K€ pourra être compensé par le transfert du capital détenu par l'université de Lorraine dans la fondation NIT qui sera dissoute.

L'actuelle Fondation NIT n'aura plus d'existence légale à compter du 1er janvier 2022.

Les comptes de cette dernière seront définitivement arrêtés au 31 décembre 2021.

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 14 décembre 2021, ont été approuvées les modalités de suppression de la Fondation Universitaire NIT emportant reprise de ses activités, de ses personnels qui le souhaitent et de ses moyens par la Fondation de Coopération Scientifique ID+ Lorraine.

- Liquidation judiciaire de la société Hydroption, titulaire de marchés subséquents de fourniture d'électricité :

Une déclaration des créances au passif de la procédure de liquidation judiciaire a été effectuée en fin d'année 2021.

Celle-ci portait sur le préjudice indemnitaire estimatif (dommages-intérêts) correspondant à la différence entre les coûts réels qui seront facturés à l'université de Lorraine par le fournisseur de secours et les nouveaux titulaires et ceux qui auraient résulté des marchés conclus avec la société Hydroption pour un total sur les exercices 2021 à 2023 de 2 806 K€ TTC. Par ailleurs, une déclaration complémentaire a été effectuée au titre de certificats d'économie d'énergie (CEE) pour un montant total de 30 K€ selon convention avec Hydroption du 1er juin 2020.

Au regard des risques d'irrecouvrabilité, une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 2 368 K€.

- Concernant les honoraires pédagogiques des PAMSU (Praticiens Agréés Maîtres de Stages Universitaires) :

Une provision complémentaire sur les exercices 2016 à 2020 a été passée pour 103 K€ ainsi qu'une nouvelle provision pour l'exercice 2021 à hauteur de 1 525 K€ en raison d'un risque de reversement suite à justification des dépenses réalisées.

- Subventions antérieures à 2020 concernant les projets FEDER :

En raison de retards dans le versement des financements justifiés, une provision pour risques a été comptabilisée à hauteur de 50 % des sommes non versées, soit 1 071 K€.

- Poursuite de la réconciliation physico-comptable de l'inventaire en lien avec la cellule « inventaire physique » nouvellement créée à la DBF :

Acquisition d'un logiciel « inventaire » et mise en œuvre de moyens humains dédiés afin de reprendre les écarts constatés en 2019 par le prestataire « Actidel » - reprise des travaux sur sites dès septembre 2021, sorties de biens complètement amortis du bilan suite à mise en œuvre de nouvelles règles de gestion.

- En complément des ventes de biens réalisées sur AGORASTORE, reprise des ventes via la DNID (Direction Nationale d'Interventions Domaniales).

- Recapitalisation de la SATT SAYENS à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2021 :

Augmentation de capital à hauteur de 5 500 K€ puis réduction de capital pour revenir au capital social initial de 1 396 K€ par une opération « coup d'accordéon » permettant d'apurer en partie les pertes antérieures. Souscription pour l'université de Lorraine de 10 692 actions à titre irréductible soit un montant exigible de 1 069 K€, écritures comptabilisées dans les comptes de l'établissement.

- Extension du déploiement du moyen de paiement en ligne PAYFiP :

L'université de Lorraine est le premier établissement à avoir développé ce moyen moderne de paiement, de manière partielle, via la solution ULPAY pour 2 composantes (l'UFR ALL – dispositif ERUDI - et le SUAPS pour les inscriptions des personnels). D'autres projets sont en cours de développement avec la DN (DEFLE et Université du temps libre), l'établissement montre ainsi une volonté de réduire les chèques et de fluidifier sa trésorerie.

- Finalisation de l'intégration de l'école de maïeutique au sein des comptes de l'établissement :

Versement d'un boni de liquidation de 163 K€ et intégration du patrimoine correspondant dans notre inventaire.

- Suite à contrôle juridictionnel de la Cour des Comptes sur les exercices comptables de 2012 à 2015, mise en débet du précédent agent comptable pour 89 K€ :

Demande de remise gracieuse et avis favorable du Conseil d'Administration dans sa séance du 6 juillet 2021, avis Ministériel conforme et comptabilisation des écritures correspondantes dans les comptes de l'établissement.

- Etablissement d'un avenant à la convention de prestation de services portant sur la réalisation de la paye des agents de l'université de Lorraine (paye à façon) :

Signé le 17 novembre 2021 pour les années 2022 et suivantes entre l'établissement et la DDFIP de Moselle.

- Régularisation de la situation de 35 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) et ayant été titularisés avec effet rétroactif :

Mise en paiement correspondant à la part salariale et patronale de la pension civile due par l'Université de Lorraine pour un montant total de 517 K€.

- Mise en place du dispositif « Santé Psy Etudiants » (SPE) :

Possibilité pour tous les étudiants qui le souhaitent de bénéficier de consultations gratuites auprès de psychologues agréés (conclusion d'une convention avec chaque psychologue), financement du dispositif par le MESRI (abondement de la SCSP) sur la base des dépenses effectivement engagées par l'établissement.

- Mise en œuvre de la mesure de préservation des emplois de recherche et développement (R&D) dans le cadre de France Relance :

Financement prévisionnel pour l'université de Lorraine sur 2021 / 2022 de 5 609 K€ - 1^{er} versement réalisé le 26 juillet 2021 pour 957 K€, gestion effectuée en partie en opérations pour comptes de tiers.

- Perception de subventions concernant le volet immobilier du plan France Relance :

La somme globale de 2 474 K€ se décomposant comme suit a été reçue courant 2021 – il reste 19 445 K€ à percevoir au cours des exercices à venir (2022 et 2023) :

Subvention de l'Etat de 1052 K€ concernant la rénovation thermique des bâtiments pour les opérations d'un montant inférieur à 84 K€ ;

Subventions de l'Etat de 153 K€ concernant la rénovation thermique de l'IUT Henri Poincaré ;

Subvention de l'Etat de 385 K€ concernant la rénovation thermique du bâtiment D de l'UFR SHS à Metz ;

Subvention de l'Etat de 257 K€ concernant la rénovation thermique du bâtiment GEII de l'IUT Henri Poincaré ;

Subvention de l'Etat de 120 K€ concernant la rénovation thermique des ateliers de l'IUT de Nancy Brabois ;

Subvention de l'Etat de 172 K€ concernant la rénovation thermique du bâtiment de l'IUT de Nancy-Brabois ;

Subvention de l'Etat de 335 K€ concernant la rénovation thermique du complexe sportif des Océanauts.

- Autres projets d'établissement :

Versement d'une subvention de 310 K€ du MESRI pour le Data Center Mutualisé Lorrain (DCML) ;

Pérennisation du programme LUE en juillet 2021 :

Convention de dévolution de l'ANR avec transfert définitif de la dotation non consommable de 330 millions d'€ engendrant un versement annuel des intérêts produits par la dotation : total de 9 329 K€ - versements le 5 octobre 2021 de 679 K€ pour le PIA1 et de 880 K€ pour le PIA2 (intérêts d'août et septembre 2021) puis versements trimestriels à venir à compter de 2022. Ouverture de deux comptes DFT « pivots » auprès de la RGF de Paris destinés à recueillir ces intérêts.

Projet ORION (Oser la Recherche durant la formation) : durée du projet 104 mois avec achèvement en juin 2029. Financement de 18 500 K€ sur la période en 10 versements égaux - 1^{er} versement reçu le 23 février 2021 pour 1 850 K€.

Projet SIRIUS (Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions Université et Société) : durée du projet 93 mois avec achèvement en juin 2029. Financement de 13 900 K€ sur la période en 8 versements de 1 564 K€ et un solde de 1 390 K€ - 1^{er} versement reçu le 14 septembre 2021 pour 1 564 K€.

Projet PLEIADES (Projet Lorrain d'Environnement numérique pour des Apprentissages Durables) qui fait partie des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Demoes (Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur). Financement prévisionnel de 5 250 K€ - 1^{er} versement de 525 K€ reçu le 30 novembre 2021.

Partie 1 : LE RAPPORT FINANCIER DE BUDGET PRINCIPAL

1/ LE TAUX D'EXECUTION EN FONCTIONNEMENT

Le taux d'exécution a pour objectif de comparer les crédits ouverts dans le budget initial (BI) et dans le(s) budget(s) rectificatif(s) (BR) avec le compte financier (exécution) qui est le reflet des dépenses et recettes réellement réalisées.

A noter qu'il n'y a eu qu'un seul budget rectificatif au cours de l'exercice 2021.

Cette analyse sera réalisée tant au niveau des droits constatés (comptabilité générale) qu'au niveau de la comptabilité budgétaire (comptabilité d'engagement et comptabilité de caisse).

Le budget initial et le(s) budget(s) rectificatif(s) sont votés par le Conseil d'Administration au niveau des trois grandes masses budgétaires que sont les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement autres que les dépenses de personnel et les dépenses d'investissement.

Ces dernières seront analysées dans le paragraphe qui leur est consacré.

Les données du budget principal intègrent les opérations internes avec la FNIT.

1.1/ EN COMPTABILITE DES DROITS CONSTATES

en €		Budget	Exécution	Taux d'exécution (%)
Charges	Charges de personnel	492 826 000	493 160 494	100,1%
	Autres dépenses de fonctionnement	136 924 821	141 871 824	103,6%
	Total charges	629 750 821	635 032 318	100,8%
Produits	Subventions d'exploitation	540 342 597	551 153 875	102,0%
	Fiscalité affectée	3 771 003	3 771 003	100,0%
	Autres produits de fonctionnement	89 615 796	96 977 458	108,2%
	Total produits	633 729 396	651 902 336	102,9%
Résultat		3 978 575	16 870 018	

Alors qu'il était prévu 136 925 K€ de dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel), 141 872 K€ ont été réellement exécutés, soit un taux d'exécution de 103,6 % (96,5 % en 2020).

Ce taux s'entend charges de fonctionnement non budgétaires comprises.

Quant aux dépenses de personnel, 100,1 % (493 160 K€) des 492 826 K€ prévus au global ont été consommés. Ce taux était de 99,3 % en 2020.

Même si l'exercice a une nouvelle fois été rendu plus compliqué cette année en raison de la crise sanitaire, notamment pour les dépenses de fonctionnement difficiles à quantifier, les prévisions en la matière restent d'une grande fiabilité grâce aux procédures et aux outils mis en oeuvre et au budget rectificatif qui est voté en fin d'année.

Pour les produits de fonctionnement, le budget a été exécuté à hauteur de 108,2 %.

Le très bon taux d'exécution des subventions d'exploitation (102 %), provient essentiellement de la subvention pour charge de service public qui est connue à l'avance et qui représente une grosse part de ce poste (90,7 %).

Pour autant, il a été plus difficile de quantifier les autres produits de fonctionnement.

L'exécution budgétaire en droits constatés



1.2/ EN COMPTABILITE D'ENGAGEMENT ET DE CAISSE

Voir le document intitulé « COMPTE FINANCIER 2021 Etats financiers issus de la comptabilité générale et Etats d'exécution de la comptabilité budgétaire », tableau 2 page 20.

en €		BI + BR	Réalisation 2021	Taux d'exécution (%)
AE (autorisations d'engagement)	Charges de personnel	500 676 000	499 452 431	99,8%
AE (autorisations d'engagement)	Autres dépenses de fonctionnement	89 735 501	86 313 327	96,2%
TOTAL DES DEPENSES (AE)		590 411 501	585 765 758	99,2%
CP (crédits de paiement)	Charges de personnel	500 676 000	499 452 431	99,8%
CP (crédits de paiement)	Autres dépenses de fonctionnement	89 025 111	85 763 969	96,3%
TOTAL DES DEPENSES (CP)		589 701 111	585 216 399	99,2%
RE (recettes)	Globalisées	584 798 356	585 877 068	100,2%
RE (recettes)	Fléchées	65 271 892	58 795 547	90,1%
TOTAL DES RECETTES (RE)		650 070 248	644 672 615	99,2%

En comptabilité d'engagement et de caisse, pour les dépenses de personnel, la règle budgétaire est que les autorisations d'engagement (AE) sont identiques aux crédits de paiement (CP) aussi bien en matière de prévisions que d'exécution.

Leur taux d'exécution est de 99,8 % (pour mémoire 99,5 % en 2020).

Pour les autres dépenses de fonctionnement, le taux d'exécution des AE est de 96,2 % (93,4 % en 2020) alors que celui des CP est de 96,3 % (contre 93,6 % en 2020).

Concernant les recettes, le taux de réalisation global est de 99,2 %.

La difficulté de prévision budgétaire, que ce soit en comptabilité générale ou en comptabilité budgétaire, provient du processus propre à l'établissement.

En effet, le budget principal de l'université de Lorraine n'est essentiellement que l'addition de l'ensemble des budgets des 120 structures, services et directions opérationnelles de l'université de Lorraine.

De fait, les marges de manœuvre ou les approximations, même minimales, enregistrées dans chaque entité prennent de l'importance au niveau consolidé.

L'inconvénient majeur d'un tel processus peut être la mobilisation de crédits budgétaires de manière inutile empêchant la réalisation d'autres opérations faute de crédits disponibles.

Pour autant, les indicateurs restent de très bonne facture sur l'exercice 2021 malgré les difficultés de prévision et d'exécution budgétaires liées à la crise sanitaire du Covid-19 ayant une nouvelle fois impacté les services.

2/ LE COMPTE DE RESULTAT

Les éléments sont issus de la comptabilité générale, c'est-à-dire prenant en compte les droits constatés en 2021, selon le principe comptable du rattachement des produits et des charges à l'exercice sans tenir compte de la notion d'encaissement et de décaissement.

Dans un premier temps, il est utile d'observer les tendances du compte de résultat, ce qui permet d'analyser l'activité de l'Université de Lorraine sur une année.

Le résultat calculé est un résultat consolidé de l'ensemble des composantes, laboratoires, services et directions de l'établissement.

Au niveau du compte financier, les charges et produits sont classés par nature (fonctionnement, intervention, financiers).

Les données détaillées par nature figurent en page 16.

Il est précisé que les comptes sont étudiés sur 5 années.

Hors prestations internes (PI) entre les différentes entités de l'université de Lorraine (mais en intégrant le solde des flux financiers avec la FNIT), le compte financier 2021 fait apparaître des charges à hauteur de 635 032 K€ alors que les produits atteignent 651 902 K€.

Conformément aux règles comptables en vigueur, les comptes de prestations internes n'ont plus été mouvementés depuis l'exercice comptable 2019 ce qui s'est traduit par un accroissement des postes de charges dans les comptes de la FNIT et d'un accroissement des postes de produits dans les comptes de l'université de Lorraine.

Par ailleurs le CFA, préalablement considéré comme un service à comptabilité distincte (SACD) a été réintégré dans les comptes de l'établissement à compter du 1^{er} janvier 2020 à la demande des services de Bercy et voit ses comptes agglomérés dans ceux de l'université de Lorraine.

La réforme en cours des CFA a amené à faire remonter auprès de France Compétences des éléments de comptabilité analytique durant l'été 2021 portant sur les comptes 2020.

Ce mode opératoire devrait être reproduit pour les données comptables 2021.

2.1/ LE RESULTAT

Le budget principal de l'université de Lorraine enregistre un résultat définitif de fonctionnement excédentaire de 16 870 K€ en 2021 contre 12 930 K€ en 2020 soit une augmentation de 3 940 K€.

Le budget prévisionnel avait estimé un excédent de 3 979 K€ pour l'année 2021.

Pour mémoire, le résultat consolidé du budget principal de l'université était de 6 752 K€ en 2017, de 4 686 K€ en 2018 et de 2 277 K€ en 2019.

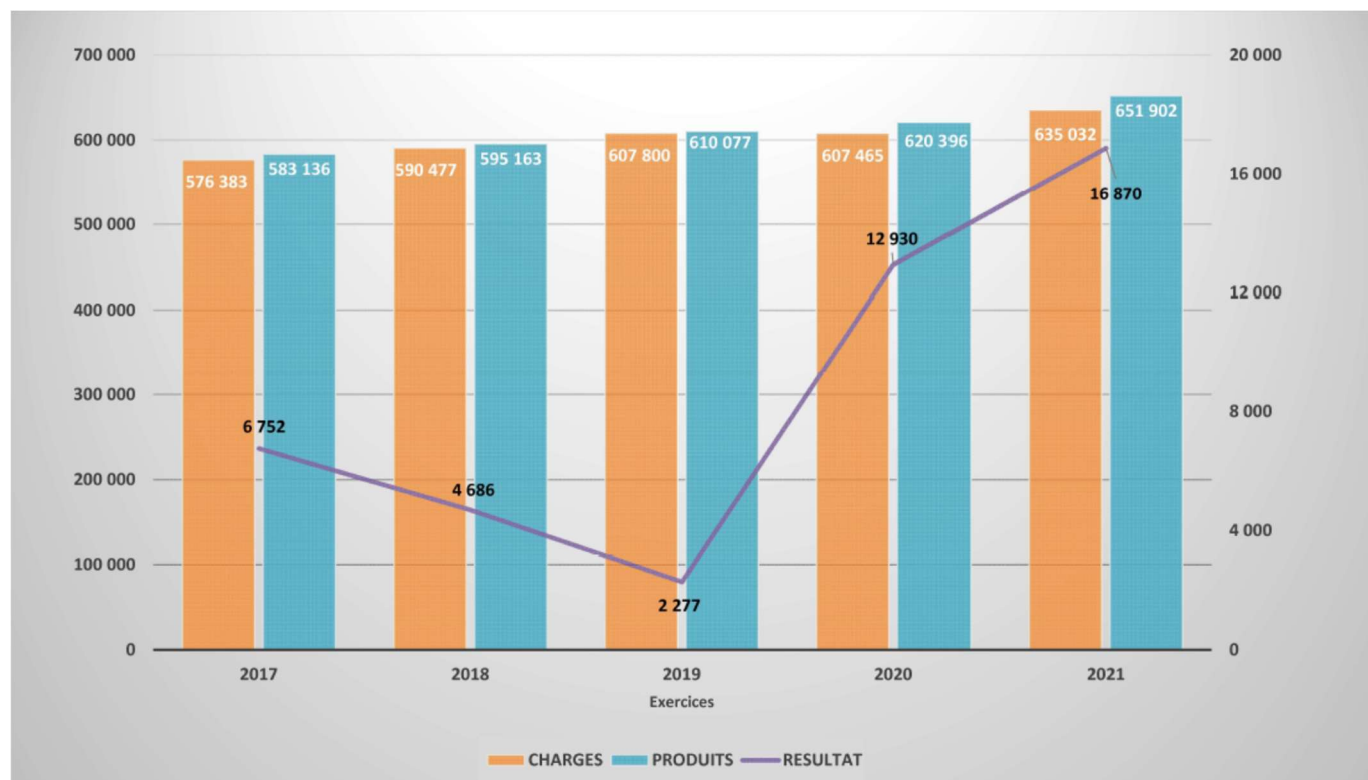
Le résultat bénéficiaire final de 16 870 K€ est consécutif à un résultat d'exploitation excédentaire de 19 634 K€.

Cela signifie que les produits d'exploitation (ressources propres, subventions du MESRI et des financeurs publics, produits non encaissables, prestations internes...) sont plus importants que les charges d'exploitation constituées des charges courantes de fonctionnement, de la masse salariale et des charges non décaissables.

A noter que le résultat financier (produits financiers moins charges financières) est négatif à hauteur de - 2 761 K€.

En effet, ont été constatés au cours de l'exercice comptable 2021 des mouvements relatifs au remboursement des intérêts des emprunts souscrits auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à hauteur de 599 K€ ainsi que 914 K€ concernant la part redevance des deux Partenariats Public Privé (PPP) au compte 66116 intérêts des emprunts et des dettes assimilées ainsi que 1 069 K€ au titre des dotations aux amortissements, dépréciations financières et provisions financières concernant la recapitalisation de la SATT Sayens.

Evolution du résultat de fonctionnement (en K€)



COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

UL - 1010

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolutions 2021 / 2020 (€)	Evolutions 2021 / 2020 (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)				
Subventions pour charges de service public	500 656 367,55 €	492 429 901,40 €	8 226 466,15 €	1,67%
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	50 129 740,39 €	43 381 727,72 €	6 748 012,67 €	15,55%
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques				
Dons et legs	367 766,73 €	295 213,42 €	72 553,31 €	24,58%
Produits de la fiscalité affectée	3 771 002,66 €	3 771 104,92 €	- 102,26 €	0,00%
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)				
Ventes de biens ou prestations de services	61 245 715,25 €	50 259 702,92 €	10 986 012,33 €	21,86%
Produits de cessions d'éléments d'actif	96 591,83 €	93 114,16 €	3 477,67 €	3,73%
Autres produits de gestion	6 291 238,68 €	2 127 145,15 €	4 164 093,53 €	195,76%
Production stockée et immobilisée	74 412,50 €	- 1 327,97 €	75 740,47 €	5703,48%
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public				
Autres produits				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	2 123 371,78 €	2 482 352,68 €	- 358 980,90 €	-14,46%
Reprises du financement rattaché à un actif	27 132 937,52 €	25 549 880,60 €	1 583 056,92 €	6,20%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	651 889 144,89 €	620 388 815,00 €	31 500 329,89 €	5,08%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits nets sur cessions des immobilisations financières				
Intérêts sur créances non immobilisées				
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Gains de change	3 436,67 €	6 643,19 €	- 3 206,52 €	-48,27%
Autres produits financiers	9 754,18 €	62,85 €	9 691,33 €	15419,78%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	13 190,85 €	6 706,04 €	6 484,81 €	96,70%
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	- €	- €		
TOTAL PRODUITS	651 902 335,74 €	620 395 521,04 €	31 506 814,70 €	5,08%

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

UL - 1010

CHARGES	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolutions 2021 / 2020 (€)	Evolutions 2021 / 2020 (%)
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats	242 062,59 €	209 973,40 €	32 089,19 €	15,28%
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	70 733 873,98 €	62 245 272,29 €	8 488 601,69 €	13,64%
Charges de personnel				
Salaires, traitements et rémunérations diverses	296 521 483,13 €	287 691 463,59 €	8 830 019,54 €	3,07%
Charges sociales	195 438 286,71 €	192 960 184,22 €	2 478 102,49 €	1,28%
Intéressement et participation				
Autres charges de personnel	1 200 723,69 €	1 090 368,33 €	110 355,36 €	10,12%
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	21 862 679,97 €	19 646 933,84 €	2 215 746,13 €	11,28%
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	46 255 781,17 €	41 889 078,61 €	4 366 702,56 €	10,42%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	632 254 891,24 €	605 733 274,28 €	26 521 616,96 €	4,38%
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositif d'intervention pour compte propre				
Transfert aux ménages				
Transferts aux entreprises				
Transferts aux collectivités territoriales				
Transferts aux autres collectivités				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme				
Dotations aux provisions et dépréciations				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	- €	- €	- €	
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	632 254 891,24 €	605 733 274,28 €	26 521 616,96 €	4,38%
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêt	1 695 585,30 €	1 725 327,38 €	- 29 742,08 €	-1,72%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Pertes de change	9 583,21 €	6 573,96 €	3 009,25 €	45,78%
Autres charges financières	- €	- €	- €	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	1 069 200,00 €	- €	1 069 200,00 €	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 774 368,51 €	1 731 901,34 €	1 042 467,17 €	60,19%
Impôt sur les sociétés	3 058,00 €	- €	3 058,00 €	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	16 870 017,99 €	12 930 345,42 €	3 939 672,57 €	30,47%
TOTAL CHARGES	651 902 335,74 €	620 395 521,04 €	31 506 814,70 €	5,08%

Répartition par nature et évolution des charges et produits de 2017 à 2021

	2017	2018	2019	2020	2021	Evolutions	Evolution 2021 / 2020 (%)	Evolution 2021 / 2020 (€)
60 Achats et variation de stocks	21 958 984,51 €	23 046 224,25 €	25 312 035,02 €	24 747 239,37 €	26 091 793,77 €		5,4%	1 344 554,40 €
61 Achats de sous-traitance et services extérieurs	14 683 609,69 €	15 825 450,19 €	16 523 724,09 €	14 671 582,39 €	16 529 968,86 €		12,7%	1 858 386,47 €
62 Autres services extérieurs (en relation avec l'activité)	30 348 110,75 €	29 326 830,59 €	33 255 036,49 €	23 036 423,93 €	28 354 173,94 €		23,1%	5 317 750,01 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés (hors 631)	1 119 778,47 €	1 095 822,20 €	890 680,78 €	835 821,49 €	717 932,11 €		-14,1%	- 117 889,38 €
631-64 Charges de personnels (dont impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations)	464 764 432,79 €	471 067 998,25 €	478 693 693,90 €	487 823 814,59 €	499 293 045,68 €		2,4%	11 469 231,09 €
65 Autres charges de gestion	9 996 704,86 €	11 177 015,30 €	13 247 161,31 €	12 857 548,96 €	15 091 620,34 €		17,4%	2 234 071,38 €
66 Charges financières	364 933,02 €	1 293 922,15 €	1 766 107,88 €	1 731 901,34 €	1 705 168,51 €		-1,5%	- 26 732,83 €
68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 146 943,21 €	37 643 661,40 €	38 111 635,66 €	41 760 843,55 €	47 245 556,54 €		13,1%	5 484 712,99 €
69 Impôts sur les bénéfices et impôts assimilés	- €	- €	- €	- €	3 058,00 €			3 058,00 €
Total charges	576 383 497,30 €	590 476 924,33 €	607 800 075,13 €	607 465 175,62 €	635 032 317,75 €		4,5%	27 567 142,13 €
70 Valeurs de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	42 482 606,75 €	43 497 770,78 €	47 073 661,12 €	50 259 702,92 €	61 245 715,35 €		21,9%	10 986 012,33 €
71 Production stockée	70 829,79 €	66 653,23 €	22 258,93 €	1 327,97 €	74 412,50 €		5703,5%	75 740,47 €
74 Subventions	513 992 809,78 €	521 500 386,83 €	528 541 291,99 €	536 106 842,54 €	551 153 874,67 €		2,8%	15 047 032,13 €
75 Autres produits de gestion	2 006 843,79 €	1 763 528,64 €	7 209 685,47 €	5 991 364,23 €	10 158 833,17 €		69,6%	4 167 468,94 €
76 Produits financiers	3 555,62 €	5 121,97 €	2 230,11 €	6 706,04 €	13 190,85 €		96,7%	6 484,81 €
78 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	23 549 437,84 €	26 671 478,11 €	27 272 491,01 €	28 032 233,28 €	29 256 309,30 €		4,8%	1 224 076,02 €
Total produits	581 974 423,99 €	593 504 939,56 €	610 077 100,77 €	620 395 521,04 €	651 902 335,74 €		5,1%	31 506 814,70 €
Résultat intermédiaire	5 590 926,69 €	3 028 015,23 €	2 277 025,64 €	12 930 345,42 €	16 870 017,99 €		30,5%	3 939 672,57 €
Solde prestations internes avec CFA et FNIT*	1 161 470,84 €	1 657 734,96 €						
Total produits avec solde positif PI CFA et FNIT (* avant 2019 - suppression des PI au 1er janvier 2019)	583 135 894,83 €	595 162 674,52 €	610 077 100,77 €	620 395 521,04 €	651 902 335,74 €		5,1%	
RESULTAT REEL	6 752 397,53 €	4 685 750,19 €	2 277 025,64 €	12 930 345,42 €	16 870 017,99 €		30,5%	

2.2/ L'EVOLUTION DES CHARGES

Pour l'exercice 2021, les charges s'élèvent à 635 032 K€, soit 4,5 % de plus qu'en 2020 (607 465 K€) ; pour mémoire, 607 800 K€ avaient été consommés en 2019, 590 477 K€ en 2018 et 576 383 K€ en 2017.

Les charges de personnel

Il est précisé, dans le cadre de cette analyse, que les charges de personnel intègrent également les charges à payer et les dotations aux provisions correspondantes ainsi que les taxes et cotisations afférentes (comptes 631 et 633).

Avec 499 293 K€, la masse salariale de l'année 2021 représente 78,6 % des charges, contre 80,3 % en 2020 (487 824 K€), 78,8 % en 2019 (478 694 K€), 79,8 % en 2018 (471 068 K€) et 80,6 % en 2017 (464 764 K€).

en K€	2017		2018		2019		2020		2021		Evolutions	
	Montant	% répartition	Montant	% répartition	Montant	% répartition	Montant	% répartition	Montant	% répartition	2021 / 2020 (%)	2021 / 2017 (%)
Salaires et traitements	272 392	58,6%	277 115	58,8%	281 931	58,9%	287 816	59,0%	296 596	59,4%	3,1%	8,9%
Charges sociales et assimilées	192 372	41,4%	193 953	41,2%	196 763	41,1%	200 008	41,0%	202 697	40,6%	1,3%	5,4%
Total masse salariale	464 764	100,0%	471 068	100,0%	478 694	100,0%	487 824	100,0%	499 293	100,0%	2,4%	7,4%
Total charges de fonctionnement	576 383		590 477		607 800		607 465		635 032		4,5%	10,2%
% masse salariale / total charges	80,6%		79,8%		78,8%		80,3%		78,6%			

Par rapport à l'année 2020, la masse salariale a augmenté de 2,4 % (+ 11 469 K€), hausse plus marquée que celle de l'exercice précédent.

Les principales évolutions (données DRH) sont les suivantes :

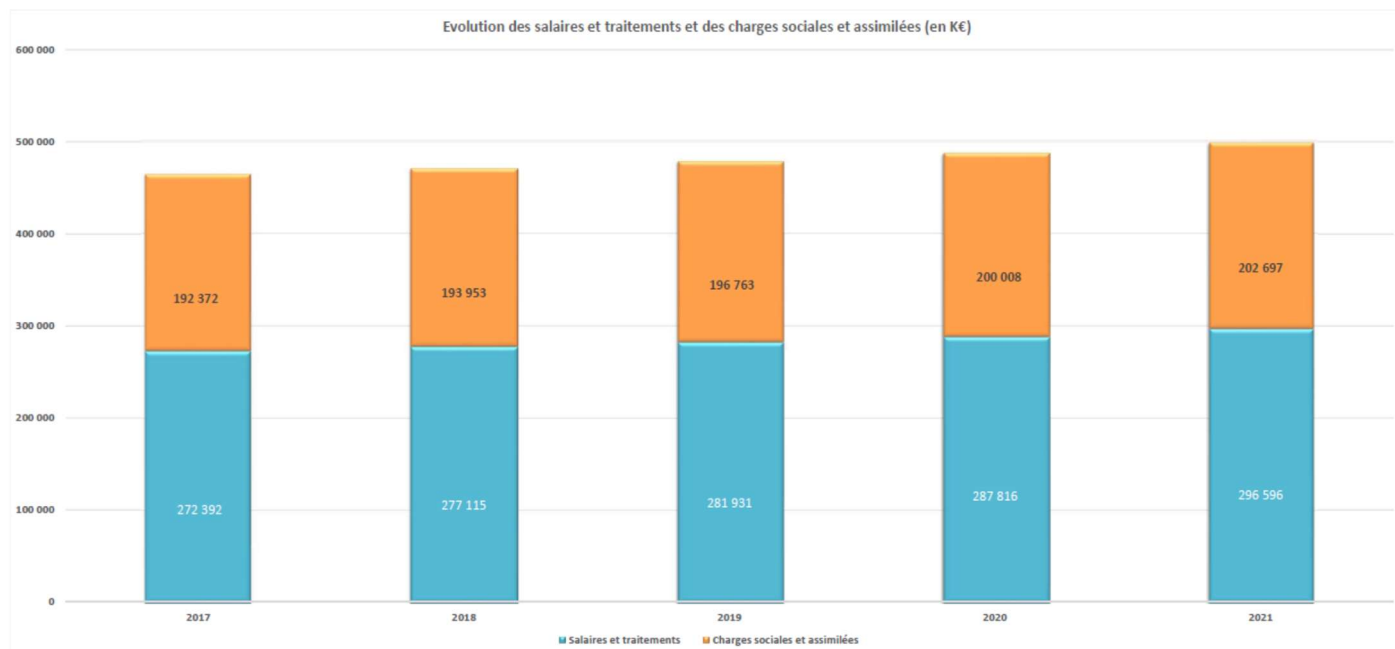
- Heures complémentaires et vacances d'enseignements : + 1 699 K€ ;
- GVT : + 2 822 K€ ;
- Augmentation de la dépense hors paie : +540 K€ (dont 517 K€ relatifs à la mise en paiement des parts salariale et patronale de la pension civile concernant 35 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) - cf. § faits marquants de l'exercice).
- LPR - refonte indemnitaire des enseignants-chercheurs (PRES/PES pour + 2 200 K€) et personnels BIATSS (IFSE pour + 800 K€)
- Augmentation des recrutements sur le budget des composantes : + 1 000 K€ ;
- Prolongement des contrats doctorants ATER (contexte Covid-19) 2021 + revalorisation doctorants + création de postes de doctorants : + 822 K€ ;
- Mesures PPCR titulaires et contractuels / hausse du SMIC (revalorisation de l'INM) / + indemnité de précarité : + 450 K€ ;
- Paiements de jurys de concours, de vacances, etc. dans le cadre de la reprise d'une activité normale) : + 730 K€.

Par ailleurs, le tableau des emplois indique une diminution de 9 ETPT (équivalent temps plein travaillé) concernant les emplois sous plafond Etat (de 5 840 en 2020 à 5 831 en 2021) mais également une augmentation de 55 emplois financés hors subvention pour charges de service public d'où une incidence certaine sur l'augmentation de la masse salariale.

A noter que le plafond d'emploi notifié par le Ministère est passé de 6 203 en 2020 à 6 212 en 2021 soit une augmentation de 9 emplois.

En 2021, sur 499 293 K€ de masse salariale, 40,6 % (202 697 K€) sont des charges sociales, taxes ou impôts et prestations sociales versées par l'Université de Lorraine alors que 59,4 % (296 596 K€) sont des salaires et traitements.

Il convient de rappeler que l'établissement n'a aucun pouvoir de décision sur l'augmentation des charges sociales qui s'imposent à lui alors que l'Etat ne compense que partiellement l'augmentation de ces charges sociales de masse salariale (cf. § 1-3 subvention pour charges de service public).



Il faut également mettre en parallèle de l'augmentation de la masse salariale la croissance de l'activité de l'université tant au niveau de la recherche que de la formation. En outre, de nombreux projets ont obtenu des financements extérieurs ce qui vient alimenter les ressources propres.

Si l'on rapporte la masse salariale aux produits de fonctionnement encaissables on constate malgré une légère détérioration au cours de l'exercice 2020 une amélioration régulière de ce ratio depuis 2018.

Il passe ainsi de 83,1 % en 2017 à 82,2 % en 2019 pour arriver à 80,2 % au cours de cet exercice.

en K€	2017	2018	2019	2020	2021
Masse salariale	464 764	471 068	478 694	487 824	499 293
Produits encaissables	559 555	568 444	582 676	592 270	622 549
Ratio % / masse salariale dans produits encaissables	83,1%	82,9%	82,2%	82,4%	80,2%

Il convient de noter que ce ratio, suivi par le MESRI, prend en compte dans les éléments de la masse salariale les dettes sociales. Sans celles-ci, le ratio descend à 77,1 %.

Ainsi, en comptabilité générale, et conformément aux instructions de la comptabilité publique, l'Université de Lorraine intègre dans ses dépenses de masse salariale des charges de personnel qui n'ont pas donné lieu à décaissement en 2020.

Ces éléments appelés dettes sociales s'élèvent à 19 425 K€ (18 741 K€ en 2020) dont 17 333 K€ de charges à payer :

1 770 K€ de CET titulaires et contractuels monétisable (- 108 K€ par rapport à 2020) ;

3 454 K€ de congés payés ;

8 702 K€ correspondant au 4/10^{ème} des heures complémentaires qui seraient réalisées sur l'année universitaire 2021/2022, et aux heures complémentaires et de vacations d'enseignement réalisées en 2021 mais non encore payées ;

798 K€ d'heures supplémentaires BIATSS réalisées en 2021 et non encore payées ;

1 861 K€ de primes et rappels divers, rattrapage d'échelons, etc...

748 K€ relatifs aux conventions des maîtres de stage en médecine n'ayant pu être réglées dans les délais au cours de l'année 2021 et devant pour certaines désormais passer en paye.

Depuis 2014, la part non monétisable (c'est-à-dire des droits à congés) des jours déposés sur les comptes épargne-temps est imputée au poste « provisions pour charges ».

En 2021, ce montant s'élève à 2 092 K€ contre 2 017 K€ en 2020 soit une augmentation de 75 K€.

Le calcul des droits à congés et des comptes épargne-temps ne concernent que les personnels administratifs. En effet, il n'est pas réalisé de suivi des droits à congés des enseignants et des enseignants-chercheurs compte tenu de leur statut. Aussi, s'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés de ces personnels ne peut être réalisée, aucune charge à payer n'est comptabilisée dans ce cadre.

Il est rappelé que les charges à payer et les provisions comptabilisées en droits constatés au niveau de la comptabilité générale ne sont pas prises en compte dans les crédits de paiement de la comptabilité budgétaire qui ne comporte que les décaissements effectifs.

Les autres charges de fonctionnement (hors charges de personnel et charges financières)

Pour la quatrième fois cette année, les charges financières font l'objet d'un point spécifique – cf. ci-dessous et sont donc sorties des charges de gestion courante.

En 2021, les autres charges de fonctionnement s'élèvent à 134 034 K€, soit 21,1 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, pour mémoire ce pourcentage était de 19,4 % en 2020 année atypique en raison des impacts de la crise sanitaire. Il était précédemment de 21 % en 2019.

Charges de fonctionnement hors charges de personnel et charges financières	2017	2018	2019	2020	2021	Evolutions
Fournitures non stockables (eau, énergie)	10 735 331 €	10 681 880 €	11 303 935 €	10 004 469 €	11 157 596 €	
Fournitures administratives, enseignement, recherche	12 311 440 €	13 338 810 €	14 983 486 €	15 449 732 €	15 723 874 €	
Achats de sous-traitance et services extérieurs (maintenances, réparations, locations)	9 701 777 €	10 990 406 €	12 070 651 €	10 652 532 €	12 203 310 €	
Documentation technique et pédagogique	2 925 737 €	2 788 926 €	2 709 891 €	2 768 124 €	2 914 740 €	
Publicité, publications, relations publiques, transports, missions, colloques, réceptions, téléphonie	14 822 939 €	14 756 037 €	15 088 406 €	6 866 737 €	8 311 830 €	
Personnel extérieur à l'établissement, intermédiaires et honoraires, gratifications	3 184 728 €	1 954 994 €	3 517 311 €	3 349 072 €	4 423 347 €	
Charges spécifiques et diverses autres charges (bourses, subventions...)	5 957 528 €	6 962 686 €	7 780 801 €	8 161 914 €	9 061 400 €	
Divers (nettoyage, prestations de services...)	10 870 867 €	11 185 659 €	12 978 412 €	11 332 546 €	13 906 035 €	
Autres charges de gestion (services bancaires, concours divers, assurances, impôts, redevances...)	7 596 843 €	7 789 782 €	8 740 789 €	7 559 680 €	9 078 888 €	
Impôts sur les bénéfices et impôts assimilés	- €	- €	- €	- €	3 058 €	
Sous-total charges décaissables	78 107 188 €	80 449 180 €	89 173 681 €	76 144 806 €	86 784 079 €	
Charges non décaissables hors CET	33 146 943 €	37 665 823 €	38 166 592 €	41 764 654 €	47 250 025 €	
TOTAL	111 254 131 €	118 115 003 €	127 340 273 €	117 909 460 €	134 034 104 €	

La forte augmentation de 16 125 K€ entre 2020 et 2021 des charges de fonctionnement hors charges de personnel est liée à plusieurs raisons et s'explique principalement par une reprise d'activité, l'année 2020 ayant été marquée par une forte baisse des charges en raison de la crise sanitaire et de ses périodes de confinement strictes.

A l'exception du poste relatif aux « publicité, publications, relations publiques, transports... » qui n'a pas retrouvé le niveau de charges de 2019 et bien qu'en hausse par rapport à 2020, l'ensemble des postes de charges décaissables est en augmentation marquée par rapport à 2020 (+ 14 %).

En cumulé, leur niveau reste toutefois toujours inférieur à celui de 2019 - dernière année permettant une vraie comparabilité des comptes - avec 86 784 K€ en 2021 contre 89 174 K€ en 2019.

Les charges non décaissables sont quant à elles constituées des dotations aux amortissements sur immobilisations et provisions hors provisions sur CET.

Ces charges sont en très nette hausse en raison notamment de l'augmentation des postes suivants :

Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement avec 2 774 K€ contre 1 715 K€ en 2020 ;

Dotations pour dépréciation des actifs circulants avec 4 080 K€ en 2021 contre 1 438 K€ en 2020.

Ainsi, une nouvelle provision pour risques a été passée à hauteur de 1 629 K€ concernant le suivi des dossiers PAMSU en raison d'un risque possible de reversement aux financeurs (CHRU et ARS) des sommes non utilisées au 31 décembre 2021 et portant sur l'intégralité des financements reçus et des dépenses payées en fonction du droit d'option choisi (règlement en paye avec coût chargé ou par honoraires) – cette provision se rajoute à celle précédemment constatée au cours de l'exercice 2020 pour s'établir en cumulé à 3 219 K€. Par ailleurs, une provision pour risques à hauteur de 1 071 K€ a également été comptabilisée dans les comptes 2021 et concernait des dossiers FEDER antérieurs à 2020 pour lesquels, malgré de nombreux échanges et la justification des dépenses engagées, le financeur ne s'était pas exécuté. Cette provision qui s'élève à 50 % des montants attendus concerne sept dossiers restant ouverts dans les comptes de l'établissement.

Enfin concernant le dossier Hydroption, une provision pour un montant global de 2 368 K€ a également été passée (cf. faits marquants de l'exercice).

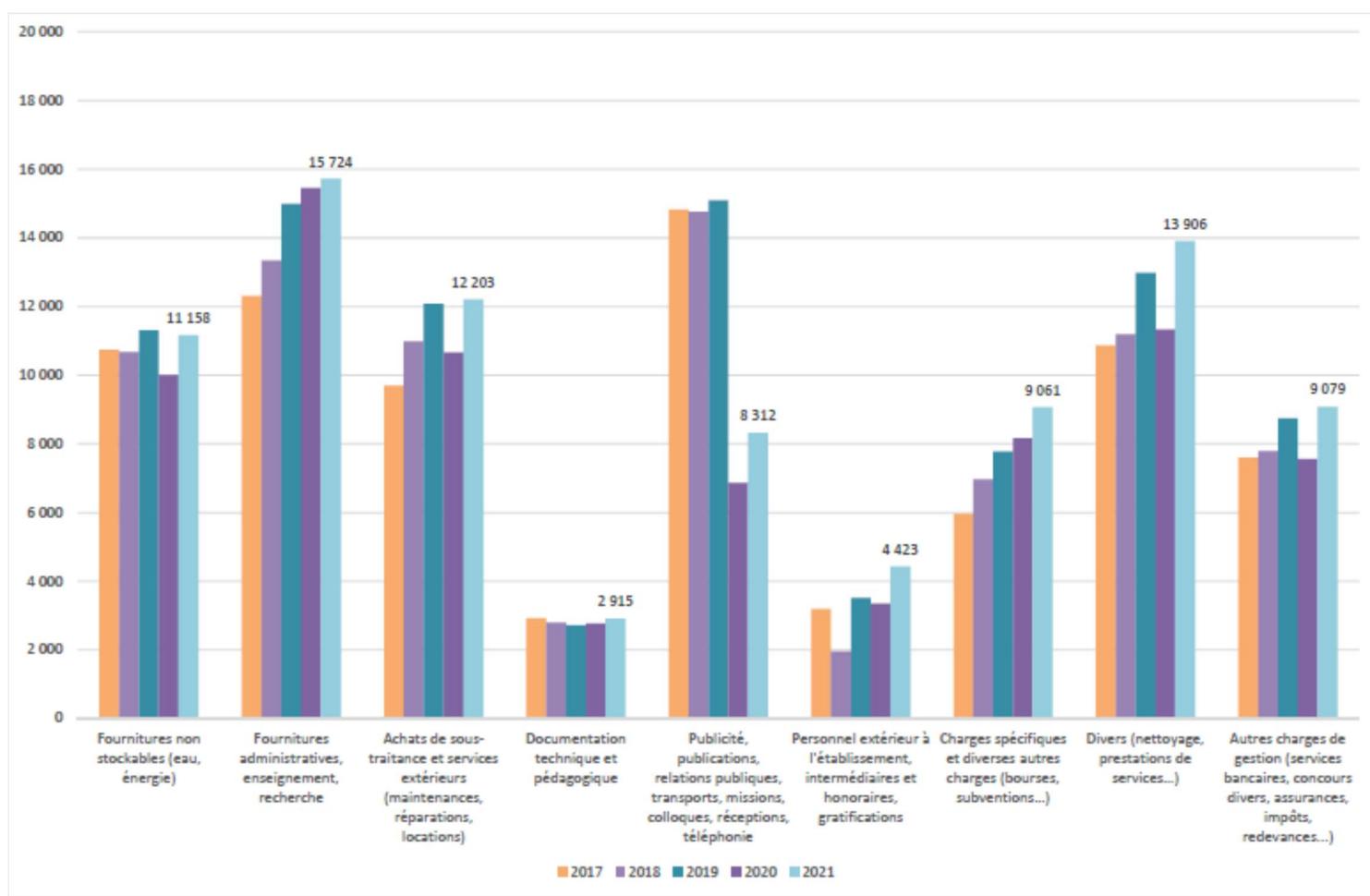
Ont par ailleurs été constatées des dotations aux dépréciations des éléments financiers à hauteur de 1 069 K€ concernant les opérations de recapitalisation de la SATT Sayens (cf. faits marquants de l'exercice).

Concernant le nombre de pièces de dépenses traitées, celles-ci sont en légère diminution par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de l'absence d'aides spéciales COVID-19 versées aux étudiants en 2021. Pour autant la situation en nombre de pièces de dépenses n'est pas revenue à la situation de 2019, dernière année avant la crise sanitaire.

Le tableau ci-dessous détaille cette évolution par grande typologie de dépenses.

Types de pièces	Situation au 31/12/2021	Situation au 31/12/2020	Situation au 31/12/2019	Evolution 2021 / 2020 en nombre	Evolution 2021 / 2020 en %
Factures	70 593	70 807	90 973	-214	-0,3%
Liquidations directes hors factures	3 430	5 992	5 763	-2 562	-42,8%
Frais de mission	10 876	11 610	23 206	-734	-6,3%
TOTAL	84 899	88 409	119 942	-3 510	-4,0%

Evolution des charges de fonctionnement de 2017 à 2021 en K€ (hors charges de personnel, charges financières et charges non décaissables)



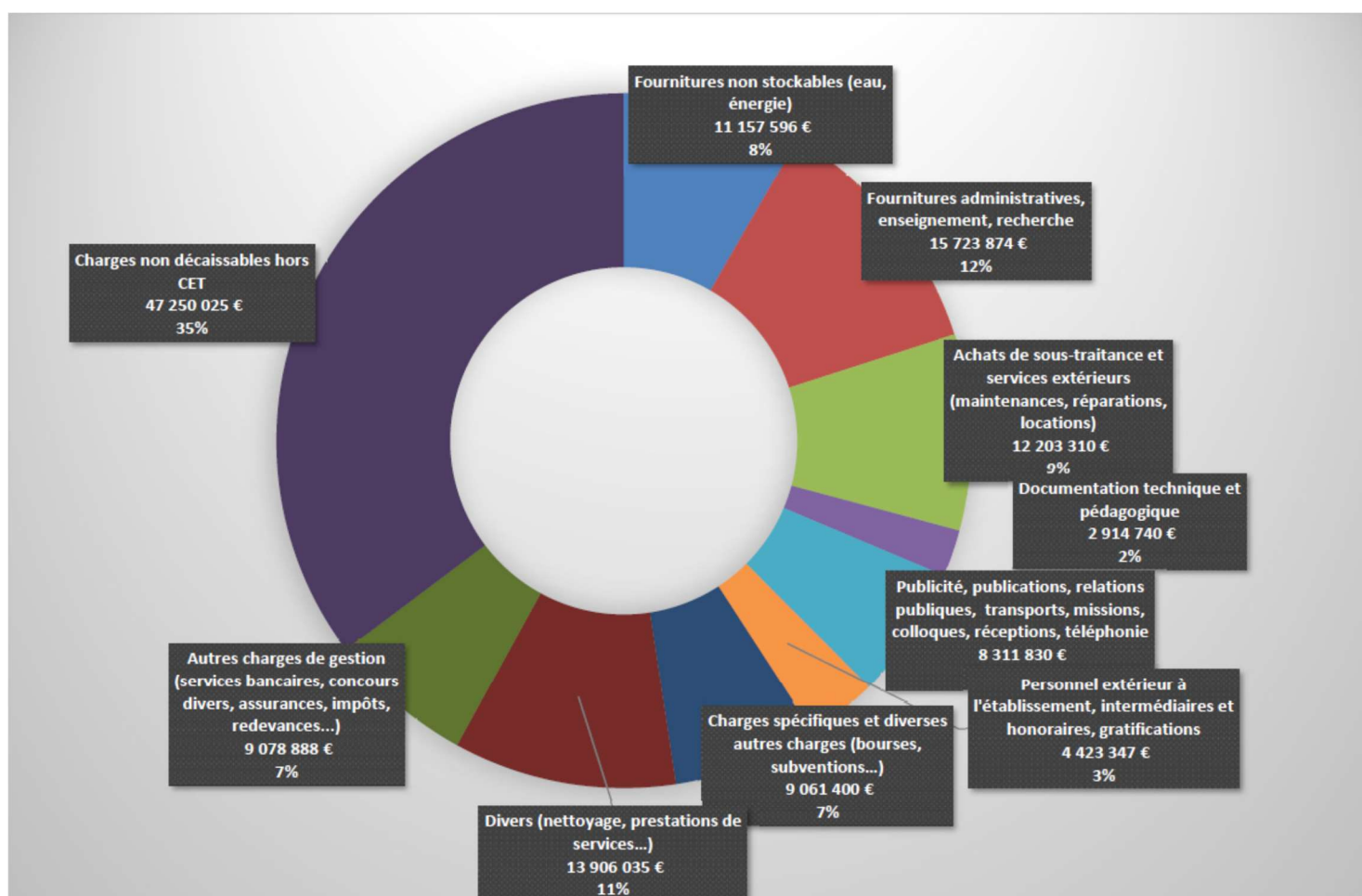
Si l'on exclut les charges non décaissables, il est constaté une nette augmentation de 14 % des charges de fonctionnement décaissables en 2021 par rapport à 2020 (soit + 10 639 K€) sur un total de 86 784 K€.
Rappelons que l'exercice 2020 était une année atypique en matière de charges en raison des impacts de la crise sanitaire, c'est pour cela que l'année 2019 sera également prise en compte à titre de comparabilité des données.

L'évolution entre 2021 et 2020 est plus particulièrement liée aux postes suivants :

- Des charges de fournitures non stockables (fluides essentiellement dont électricité, gaz et chauffage sur réseau) en augmentation de 11,5 % (+ 1 153 K€) au total. Pour rappel ce poste était en nette diminution en 2020. On relèvera plus particulièrement les augmentations suivantes liées pour l'essentiel à l'absence de fermetures des structures durant les périodes de confinement et de reprise partielle d'activité ainsi que la mise en œuvre de conditions d'aération / ventilation des locaux et de la reprise d'utilisation de véhicules de service : électricité + 6,7 % (+ 329 K€ - montant quasi similaire à celui de 2019), carburants et lubrifiants + 29 % (+ 37 K€ - montant restant en diminution par rapport à 2019 avec pour mémoire 232 K€ de charges constatées), gaz + 1,8 % (+ 27 K€), chauffage sur réseau + 34,6 % (+ 918 K€). Le poste relatif à l'eau est pour sa part en diminution de - 20 % (- 158 K€). Globalement ce poste reste en diminution de 1,3 % par rapport à 2019.

- Des frais de publicité, publications, relations publiques, transports, missions... en augmentation d'un exercice à l'autre (+ 21 % soit + 1 445 K€). Pour autant, le total de ce poste de charges reste en très nette diminution par rapport à l'exercice 2019 avec - 44,9 %. Le maintien de nombreuses réunions en distanciel et la limitation des déplacements professionnels au national comme à l'international en 2021 ont continué à maintenir ce poste de charges à un niveau plus bas qu'à l'accoutumée. Le principal poste de dépenses concerne les missions du personnel qui, bien qu'en augmentation de 10,9 % par rapport à 2020 avec 2 843 K€ reste en très nette baisse par rapport à 2019 avec 7 563 K€. En raison des effets de la crise sanitaire ayant perduré en 2021, les principaux autres postes de dépenses au sein de cette enveloppe, bien qu'en hausse par rapport à 2020, restent en deçà des niveaux de 2019 : réceptions (+ 46,6 % par rapport à 2020 mais - 50,4 % par rapport à 2019), frais d'inscription aux colloques (+ 110,6 % par rapport à 2020 mais - 53,6 % par rapport à 2019), transports de personnels (+ 3,1 % par rapport à 2020 mais - 43,3 % par rapport à 2019), frais d'organisation de colloques, séminaires et conférences (+ 59 % par rapport à 2020 mais - 29 % par rapport à 2019). Ce poste de charges reste globalement à un niveau très inférieur à celui d'avant crise sanitaire.
- Des charges de documentation technique et pédagogique en hausse de 147 K€.
- Des fournitures administratives, d'enseignement et de recherche en augmentation de 1,8 % (+ 274 K€) avec essentiellement une augmentation du poste relatif aux « fournitures administratives » (compte 6064) de + 57,7 %. On notera que les dépenses d'équipements de protection individuelle (EPI) et les autotests relatifs à la Covid-19 et acquis en central ont impacté les comptes à hauteur de 671 K€. Pour autant, ces dépenses ont été prises en charge par le MESRI par un abondement de la SCSP.
- Des charges spécifiques et diverses autres charges (bourses et subventions) en augmentation de 11 % (+ 899 K€).
- L'ensemble des postes « divers » concernant plus particulièrement le nettoyage et prestations de services sont en augmentation marquée 22,7 % soit 2 573 K€. Le poste relatif aux contrats de nettoyage est en hausse de 11,8 % (+ 535 K€) en raison principalement du renforcement des normes sanitaires.
- Les autres charges de gestion courante (impôts, taxes, ...) augmentent de 1 519 K€ (+ 20,1 %). On notera une hausse très marquée des dépenses liées à la formation continue du personnel (+ 354 K€) ainsi qu'une diminution sensible créances devenues irrécouvrables (- 248 K€) pour revenir au niveau des années 2017 et 2018. A noter qu'une remise gracieuse portant sur les exercices 2014 et 2015 concernant le précédent agent comptable a été acceptée par le Conseil d'Administration de l'établissement pour 89 K€.
- Le poste relatif aux achats de sous-traitance (maintenances, réparations, locations) est en augmentation de 14,6 % (+ 1 551 K€) pour revenir au niveau de 2019 démontrant ainsi une reprise des charges au cours de l'exercice écoulé.
- Enfin, le poste relatif aux personnels extérieurs à l'établissement, intermédiaires et honoraires, gratifications est en augmentation de 1 074 K€ (+ 32,1 %) avec une augmentation conséquente du personnel mis à disposition de l'établissement de + 45,1 % avec 3 019 K€. A noter qu'ont été versés 46 K€ au titre du dispositif santé psy étudiants pour 253 consultations et 7 K€ pour 51 consultations au titre des consultations suspendues. Ces dernières charges ont fait l'objet d'un abondement par le MESRI sur la SCSP.

Répartition des charges de fonctionnement Hors charges de personnel et charges financières



A noter que les charges non décaissables restent stables et représentent 35,3 % du total de charges de fonctionnement hors masse salariale en 2021 contre 35,4 % en 2020.

Le deuxième poste le plus important est celui des fournitures administratives, d'enseignement et de recherche avec 11,7 % du total, la part relative aux publicité, publications, relations publiques, transports, missions et colloques est de 6,2 % contre 5,9 % du total en 2020 et 11,8 % en 2019.

Charges de fonctionnement hors charges de personnel et charges financières	2017	2018	2019	2020	2021
Fournitures non stockables (eau, énergie)	9,6%	9,0%	8,9%	8,5%	8,3%
Fournitures administratives, enseignement, recherche	11,1%	11,3%	11,8%	13,1%	11,7%
Achats de sous-traitance et services extérieurs (maintenances, réparations, locations)	8,7%	9,3%	9,5%	9,0%	9,1%
Documentation technique et pédagogique	2,6%	2,4%	2,1%	2,3%	2,2%
Publicité, publications, relations publiques, transports, missions, colloques, réceptions, téléphonie	13,3%	12,5%	11,8%	5,8%	6,2%
Personnel extérieur à l'établissement, intermédiaires et honoraires, gratifications	2,9%	1,7%	2,8%	2,8%	3,3%
Charges spécifiques et diverses autres charges (bourses, subventions...)	5,4%	5,9%	6,1%	6,9%	6,8%
Divers (nettoyage, prestations de services...)	9,8%	9,5%	10,2%	9,6%	10,4%
Autres charges de gestion (services bancaires, concours divers, assurances, impôts, redevances...)	6,8%	6,6%	6,9%	6,4%	6,8%
Impôts sur les bénéfices et impôts assimilés	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sous-total charges décaissables	70,2%	68,1%	70,0%	64,6%	64,7%
Charges non décaissables hors CET	29,8%	31,9%	30,0%	35,4%	35,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les charges financières

Celles-ci ont été isolées pour cette nouvelle année d'étude en raison de leur importance pour les exercices comptables à venir.

Pour rappel, les charges financières comprennent, en sus des intérêts d'emprunts et charges assimilées les pertes de change et les autres charges financières ainsi que les dotations aux dépréciations des éléments financiers.

Les charges d'intérêt comprennent, d'une part, les remboursements des intérêts d'emprunts et, d'autre part, la part de remboursement d'intérêts des PPP.

Elles sont couvertes par des dotations fléchées de l'Etat.

Depuis l'exercice comptable 2017 et les opérations relatives aux PPP dont notamment la souscription de deux emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), les charges étaient en augmentation importante entre 2017 et 2019 en raison des dates de souscription des emprunts (prêt MIM/LEM souscrit en 2017 pour deux semestres uniquement, prêt Biologie Santé souscrit en 2018 pour deux semestres uniquement et remboursement annuel complet des deux emprunts depuis l'année 2019).

Elles s'élèvent à 1 705 K€ en 2021 et sont en légère diminution constante depuis 2019, ce qui est normal au vu des modalités de remboursement des emprunts (taux fixe et échéances constantes donc avec des intérêts diminuant progressivement d'année en année).

Ont également été constatées au cours de l'exercice 2021 des dépréciations concernant la SATT Sayens pour 1 069 K€ suite à opération de recapitalisation de cette entité.

CHARGES FINANCIERES	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021 / 2020 (%)	Variation 2021 / 2017 (%)
Charges d'intérêts	357 204 €	1 264 949 €	1 754 929 €	1 725 327 €	1 695 585 €	-1,7%	374,7%
Autres charges financières	7 729 €	29 043 €	11 179 €	6 574 €	9 583 €	45,8%	24,0%
Dotations aux dépréciations des éléments financiers					1 069 200 €		
TOTAL	364 933 €	1 293 992 €	1 766 108 €	1 731 901 €	2 774 369 €	60,2%	660,2%

2.3/ L'EVOLUTION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT ET DES PRODUITS FINANCIERS

Le montant total des produits de l'établissement, y compris les opérations non encaissables, s'élève à 651 902 K€ en 2021 contre 620 396 K€ en 2020, 610 077 K€ en 2019, 595 163 K€ en 2018 et 583 136 K€ en 2017.

Sur la période étudiée de 2017 à 2021, les produits augmentent de manière globale de 12 % et de 5,1 % entre 2021 et 2020.

Les montants de la SCSP ci-dessous ont été retraités depuis 2017 et correspondent aux montants inscrits sur la dotation, la différence représentant des versements du MESRI effectués hors SCSP.

en K€	2017	2018	2019	2020	2021
Subvention pour charges de service public	476 871	485 816	487 809	492 377	500 656
Autres produits	106 265	109 347	122 268	128 019	151 246
Total produits	583 136	595 163	610 077	620 396	651 902
% SCSP dans les produits	81,8%	81,6%	80,0%	79,4%	76,8%
% autres produits	18,2%	18,4%	20,0%	20,6%	23,2%

La subvention pour charge de service public (SCSP)

L'Université de Lorraine est financée pour l'essentiel par des subventions reçues du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

En 2020, la subvention pour charges de service public (SCSP) notifiée par le Ministère s'élève à 501 563 K€ (493 733 K€ en 2020) dont 501 111 K€ hors plan de relance et 452 K€ au titre du plan de relance :

- 452 274 K€ (446 318 K€ en 2020) de masse salariale comprenant notamment 361 K€ au titre de la compensation PPCR 2021 et le financement d'actions spécifiques telles que :

3 107 K€ au titre de la LPR 2021 dont 385 K€ concernant 7 chaires de professeur junior ;

921 K€ au titre du remboursement final des charges salariales sur heures complémentaires (application loi TEPA) – ce montant relatif au remboursement total des créances nées avant 2012 avait été entièrement provisionné dans les comptes de l'établissement et a été utilisé pour solder le titre correspondant restant ouvert dans nos écritures – il n'apparaît donc pas dans le tableau récapitulatif ci-dessus ;

1 104 K€ relatifs au financement Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) volets 1 et 2 concernant l'accompagnement de la trajectoire financière et de la masse salariale ainsi que des projets stratégiques ;

1 414 K€ au titre de la compensation des dépenses réelles afférentes aux mesures sociales liées à la crise sanitaire (prolongation de contrats doctoraux, dispositif de tutorat, accompagnement psychologique des étudiants, tests COVID) selon engagement de la Ministre ;

800 K€ d'accompagnement exceptionnel au soutien de la trajectoire financière de l'établissement.

- 47 415 K€ de crédits de fonctionnement (en augmentation globale de 1 422 K€ par rapport à 2020) dont 37 797 K€ au titre du fonctionnement « pur » et 4 635 K€ concernant la compensation des exonérations de droits d'inscription (étudiants boursiers) et 3 940 K€ au titre des opérations immobilières (dotations mise en accessibilité, dotation mise en sécurité et dotation sureté). Au titre des actions spécifiques 2 464 K€ ont été versés dont 525 K€ pour les aides spécifiques aux étudiants en situation de handicap ainsi que le remboursement des différentes dépenses relatives à la COVID-19 (372 K€ pour les autotests, 54 K€ pour les chèques psychologues et 10 K€ pour les tests antigéniques).

- 452 K€ ont également été versés au titre du plan de relance, 352 K€ au titre de la masse salariale et 100 K€ de crédits de fonctionnement.

En ce qui concerne la masse salariale, les crédits alloués par le Ministère se sont accrus de 5 956 K€ entre 2020 et 2021 (hors crédits spécifiques liés au plan de relance) alors que l'on a vu précédemment que la masse salariale de l'université a augmenté de 11 469 K€.

Au niveau des produits de fonctionnement décrits ci-dessous, la subvention du MESRI intègre à la fois la part de la SCSP affectée au fonctionnement et la masse salariale.

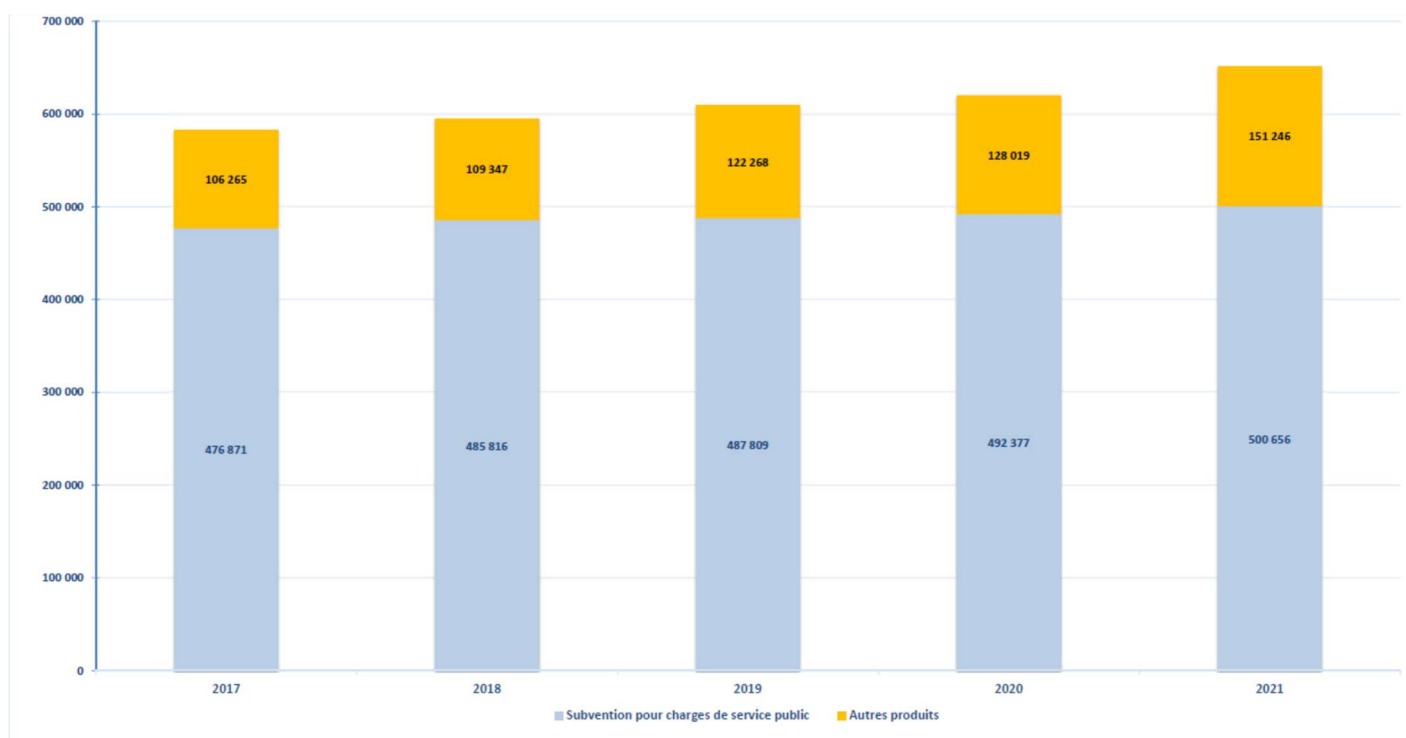
Les subventions de fonctionnement affectées sur des opérations spécifiques supplémentaires ne sont pas prises en compte (1 227 K€ pour l'aide à la mobilité internationale).

Ainsi en 2020, sur les 651 902 K€ de produits de fonctionnement, 500 656 K€ (76,8 %) proviennent de la SCSP et 23,2 % (151 246 K€) des recettes propres.

A noter qu'en 2021 comme en 2020 d'ailleurs, la SCSP ne présentait plus de réserve de précaution contrairement aux exercices précédents.

Le montant de la SCSP a augmenté de 7,2 % en cumulé depuis 2017.

En 2021, celle-ci comportait des crédits qui ne donneront lieu à utilisation qu'en 2022 et tomberont donc dans le fonds de roulement de l'université de Lorraine.



Si on ne prend en compte que les produits encaissables (622 549 K€), la SCSP ne représente plus que 80,4 % de ceux-ci en 2021 (83,1 % en 2020) alors que les autres produits encaissables sont de 19,6 %.

Cette part progresse régulièrement depuis 2018, l'établissement réussissant à diversifier ses ressources.

en K€	2017	2018	2019	2020	2021
Produits encaissables	559 555	568 444	582 676	592 270	622 549
Subvention MESRI	476 871	485 816	487 809	492 377	500 656
% SCSP dans les produits encaissables	85,2%	85,5%	83,7%	83,1%	80,4%
Ressources propres	82 684	82 628	94 867	99 893	121 893
% Ressources propres dans les produits encaissables	14,8%	14,5%	16,3%	16,9%	19,6%

Les autres produits hors subvention pour charge de service public (SCSP)

Par rapport à 2017 (106 265 K€), les autres produits hors SCSP ont progressé globalement de 42,3 % pour se chiffrer à 151 246 K€.

Comparés à 2020 (128 019 K€), ils ont progressé de 18,1 % soit + 23 227 K€.

Au niveau des produits non encaissables, il est constaté une augmentation de 1 228 K€ (+ 4,4 %) liée aux reprises sur provisions sur créances douteuses et à la neutralisation des amortissements. Cette augmentation est à mettre en parallèle avec celle relative aux dotations aux amortissements.

Produits hors SCSP	2017	2018	2019	2020	2021	Evolutions
Droits de scolarité	12 633 381 €	12 915 625 €	13 238 676 €	14 061 929 €	15 885 922 €	
Etudes et prestations de recherche	4 898 075 €	5 083 979 €	5 345 254 €	4 604 334 €	5 303 021 €	
Prestations de formation continue	6 608 829 €	7 345 831 €	8 963 816 €	7 115 226 €	7 599 315 €	
Prestations de service diverses	18 281 491 €	18 218 969 €	19 483 636 €	19 133 778 €	15 107 312 €	
Taxe d'apprentissage	2 888 534 €	2 919 591 €	2 900 712 €	2 380 941 €	2 449 205 €	
Autres subventions	34 166 362 €	32 676 584 €	37 731 113 €	41 053 880 €	47 680 535 €	
Produits de gestion - dont produits financiers	3 207 345 €	3 467 221 €	2 539 756 €	2 429 065 €	4 870 930 €	
Fiscalité affectée - CVEC			4 643 634 €	3 686 054 €	3 771 003 €	
Formations en apprentissage				5 428 159 €	19 245 825 €	
Sous-total produits encaissables	82 684 018 €	82 627 820 €	94 866 617 €	99 893 366 €	121 893 067 €	
Produits non encaissables	23 580 963 €	26 719 154 €	27 401 469 €	28 125 347 €	29 352 901 €	
TOTAL	106 264 981 €	109 346 974 €	122 268 086 €	128 018 714 €	151 245 968 €	

Si on analyse uniquement les produits encaissables hors SCSP, on constate ainsi une augmentation par rapport à l'exercice précédent avec + 22 000 K€ soit + 22 %.

Par rapport à 2017, la progression atteint + 39 209 K€ (+ 47,4 %).

Comme pour les charges, plusieurs facteurs importants entrent en ligne de compte :

- Une augmentation conséquente des subventions publiques autres que la SCSP de 16,1 % (+ 6 627 K€) essentiellement due à la forte augmentation des financements de l'Union Européenne en hausse de 130,7 %.
- Une hausse de 12,8 % des droits de scolarité avec + 1 804 K€, cette augmentation s'expliquant essentiellement par la mise en œuvre des DIEEC (droits d'inscription différenciés des étudiants extra-communautaires) et de la nette diminution de leurs conditions d'exonération selon délibération en Conseil d'Administration du 15 décembre 2020.
- Les produits de taxe d'apprentissage sont quant à eux en légère augmentation de 2,9 % pour s'établir à 2 449 K€ contre 2 381 K€ en 2020, il s'agit pour mémoire de la part libre des 13 % versée directement par les entreprises.
- Concernant les encaissements de fiscalité affectée relatifs à la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC), 3 771 K€ ont été perçus au cours de l'année 2021 montant relativement stable par rapport à l'année précédente.

Les deux versements annuels effectués en juillet et décembre concernent désormais la période de gestion pérenne.

La ventilation détaillée par année universitaire figure dans le tableau ci-dessous et le montant perçu par étudiant au titre de l'année universitaire 2020-2021 s'est élevé à 60,64415 € (42 € de part fixe + 18,64415 € de péréquation nationale - montant national calculé par le CNOUS).

EXERCICE DE VERSEMENT DES FONDS	PERIODE DE GESTION	ANNEE UNIVERSITAIRE	OBJET	MONTANTS	OBSERVATIONS
2021	PERENNE	2020-2021	TOTAL DU SECOND VERSEMENT A TITRE DE SOLDE EXERCICE 2020/2021 (50 % nouvelle base + part variable par inscription)	2 611 508,66 €	Nouvelle part fixe de 42 € + part variable par inscription de 18,64415 € soit un total par étudiant de 60,64415 € Cf. article D841-6 du Code de l'Education Modalités de calcul : (62 705 étudiants x 60,64415 €) - (1er versement à hauteur de 1 191 183,00 €) = 2 611 508,66 €
			TOTAL ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021	2 611 508,66 €	
2021	PERENNE	2021-2022	1ER VERSEMENT A TITRE D'ACOMPTES EXERCICE 2021-2022 50 % x 42 € x 55 214 (base initiale étudiants inscrits au 15 octobre 2021)	1 159 494,00 €	Part fixe de 42 € x 55 214 étudiants (liste transmise au 15 octobre 2021) x 50 %
			TOTAL PERCU EN 2021 A TITRE D'ACOMPTES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022	1 159 494,00 €	
			TOTAL COMPTABILISE EN 2021 AU CREDIT DU COMPTE 7571 "Fiscalité affectée"	3 771 002,66 €	

- A noter la forte augmentation des produits des formations en apprentissage avec 19 246 K€ contre 5 428 K€ en 2019 même si la comparabilité des comptes n'est pas aisée en raison du classement comptable de certains de ces produits dans les comptes formation continue en 2020. Pour autant, ce sont près de 10 400 K€ de produits supplémentaires qui ont été constatés.

Depuis 2020, la réforme de l'apprentissage (loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel) est entrée en vigueur avec la mise en place du financement des contrats d'apprentissage par les opérateurs de compétences (OPCO) dont dépendent les employeurs des apprentis, ce financement étant déterminé par branche au coût contrat.

Les effectifs du CFA ont par ailleurs enregistré une nouvelle augmentation très importante à la rentrée 2021 / 2022 avec plus de 1 700 apprentis concernant 130 formations disponibles et plus de 1 000 entreprises partenaires contre 1 300 apprentis en 2020/2021 et 470 en 2019/2020.

A noter que le CFA de l'université de Lorraine joue le rôle d'interface entre les apprentis, les composantes universitaires qui assurent les formations, les entreprises et les institutions.

Cette même dynamique se retrouve dans les CFA externes à l'établissement avec une forte progression d'activité et une augmentation marquée des recettes correspondantes.

- Les autres produits, dépendant plus directement de l'activité de l'établissement, sont également pour certains en hausse par rapport à 2020.

On citera en exemple les études et prestations de recherche avec + 699 K€ (+ 15,2 %) et qui sont revenues au niveau de celles constatées en 2019.

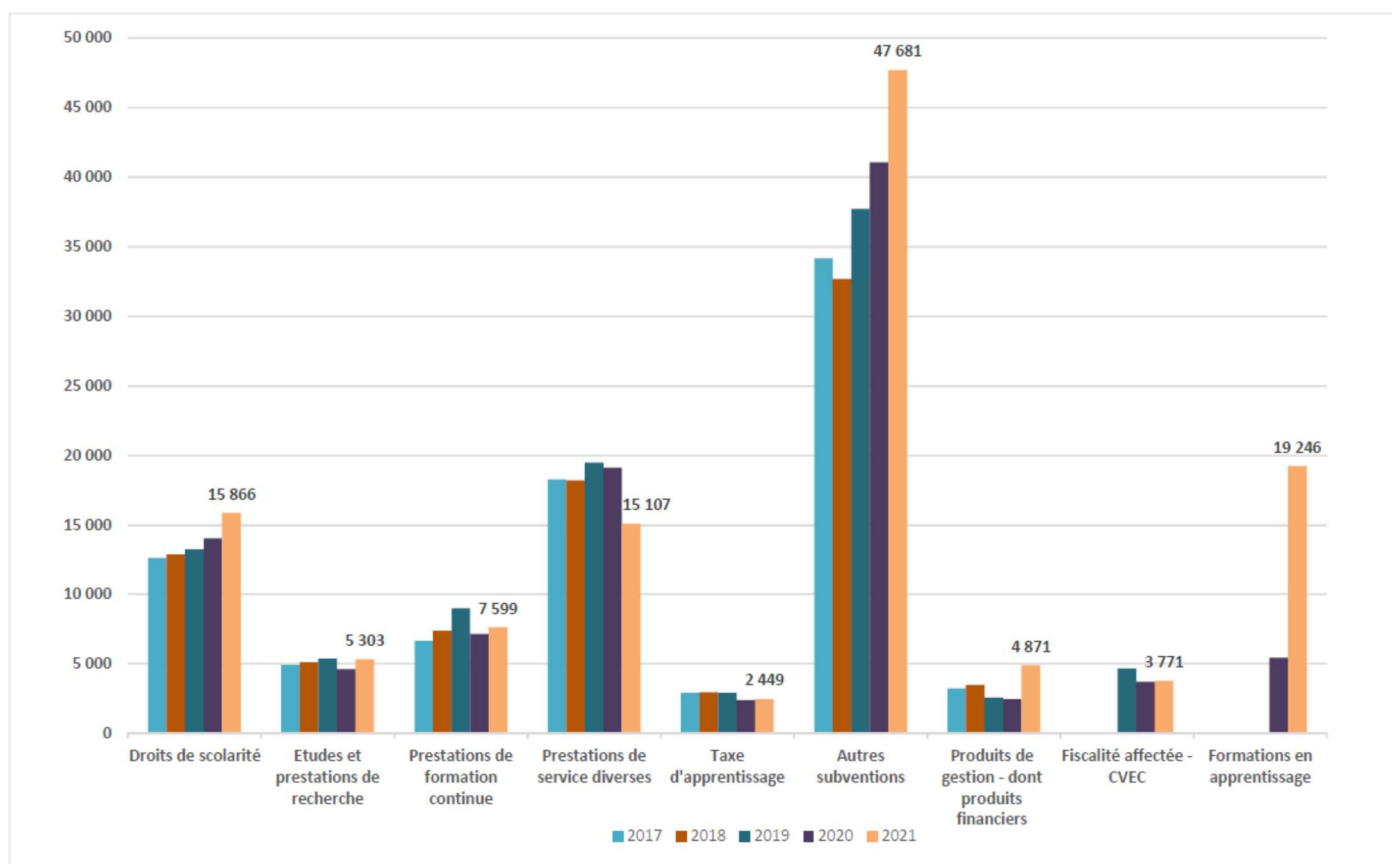
Les prestations de formation continue sont en augmentation de 6,8 % par rapport à 2020 sans toutefois atteindre le niveau de 2019 mais ont fait l'objet, pour certaines d'entre elles, de reclassement au compte 70626 ci-dessus.

Les produits de gestion sont également en forte hausse de 2 442 K€.

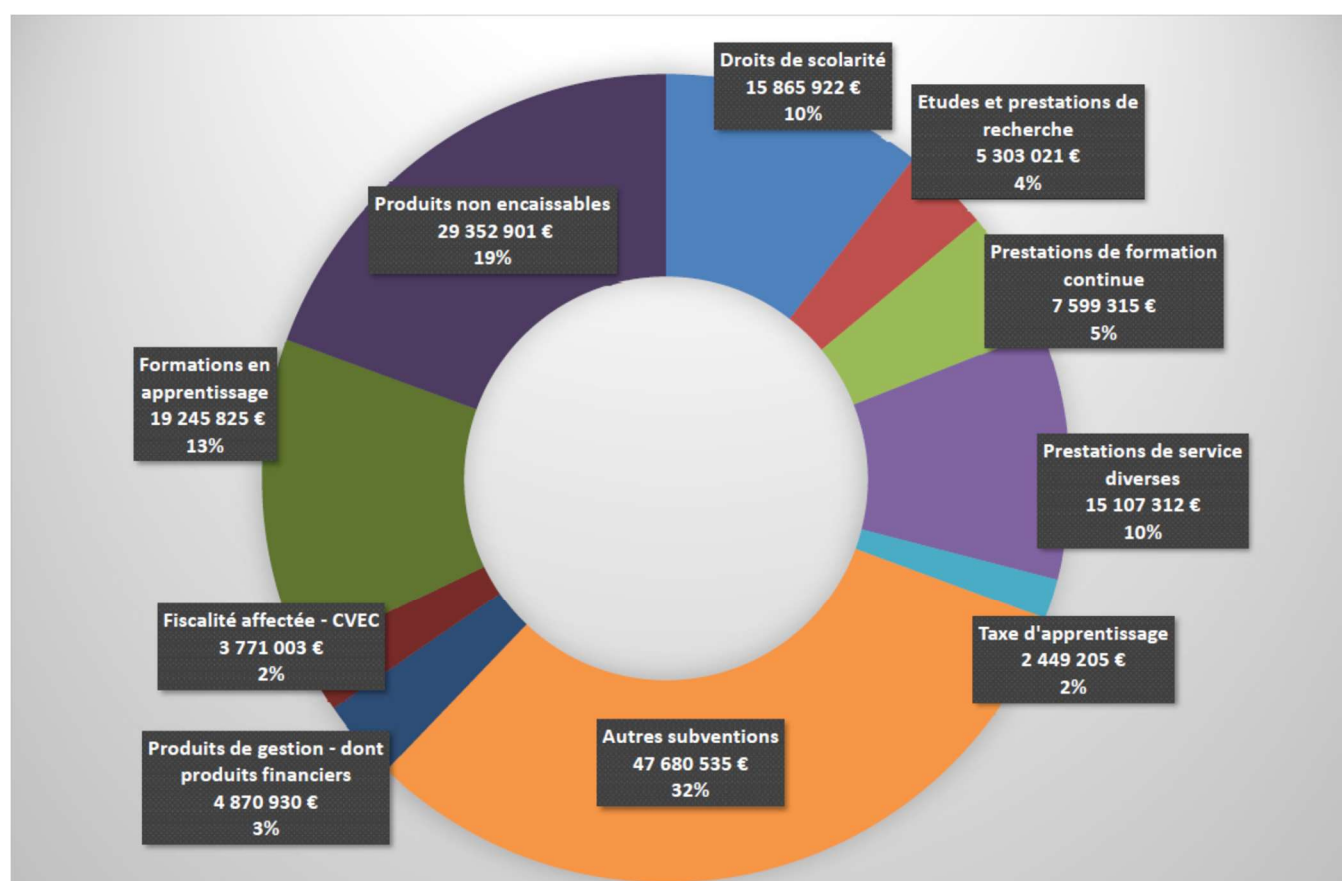
Pour autant, certains autres produits, dépendant directement de l'activité de l'établissement ne sont pas encore revenus à leur niveau d'avant crise et sont en diminution par rapport à 2020.

On citera les prestations de service diverses avec - 4 026 K€ malgré des reversements conséquents de la FNIT avant dissolution de celle-ci, la diminution correspondante concernant principalement les autres prestations de services imputées au compte 7068.

Evolutions par postes de produits encaissables en K€ (hors SCSP)



Répartition des produits hors SCSP - année 2021



Produits hors SCSP	2017	2018	2019	2020	2021
Droits de scolarité	11,9%	11,8%	10,8%	11,0%	10,5%
Etudes et prestations de recherche	4,6%	4,6%	4,4%	3,6%	3,5%
Prestations de formation continue	6,2%	6,7%	7,3%	5,6%	5,0%
Prestations de service diverses	17,2%	16,7%	15,9%	14,9%	10,0%
Taxe d'apprentissage	2,7%	2,7%	2,4%	1,9%	1,6%
Autres subventions	32,2%	29,9%	30,9%	32,1%	31,5%
Produits de gestion - dont produits financiers	3,0%	3,2%	2,1%	1,9%	3,2%
Fiscalité affectée			3,8%	2,9%	2,5%
Formations en apprentissage				4,2%	12,7%
Sous-total produits encaissables	77,8%	75,6%	77,6%	78,0%	80,6%
Produits non encaissables	22,2%	24,4%	22,4%	22,0%	19,4%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La part des subventions d'exploitation (hors SCSP) est passée de 32,1 % en 2020 à 31,5 % de la totalité des produits. Elles restent la principale part de financement de l'établissement après la SCSP.

Après les subventions d'exploitation, les formations en apprentissage (12,7 %), les droits de scolarité (10,5 %) et les prestations de services diverses (10 %) sont les principales composantes des produits de l'établissement.

Les produits non encaissables dont la part en pourcentage diminue cette année sont constitués pour l'essentiel par la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs et sur les reprises sur dépréciation des actifs circulants.

3/ LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Si le résultat de fonctionnement constitue la mesure de l'enrichissement ou de l'appauvrissement de l'établissement au cours de l'exercice en termes comptables, il ne permet pas de déterminer sa capacité à pouvoir assumer les besoins liés à son existence.

Ainsi, pour faire face à ses besoins de financement en investissement, l'université de Lorraine doit se procurer des ressources.

Celles-ci sont d'origine interne ou externe.

Pour les déterminer, nous utilisons des notions d'analyse financière.

Les ressources internes proviennent de la capacité d'autofinancement (CAF).

La CAF représente l'ensemble des ressources financières générées par l'activité de l'université de Lorraine, utilisable pour financer les dépenses d'investissement. Elle permet de mesurer la capacité de l'établissement à autofinancer sa croissance.

Une des méthodes (dite additive) pour déterminer cet indicateur est de partir du résultat de fonctionnement commenté supra.

Comme ce résultat a été calculé à partir de toutes les recettes et dépenses de fonctionnement, qu'elles aient généré ou non des mouvements de trésorerie, il est nécessaire de procéder à un retraitement des éléments financiers qui n'entraînent pas d'encaissement ou de décaissement (telles que les dotations aux amortissements et provisions ou les opérations de neutralisation des subventions d'investissement).

La capacité d'autofinancement, qui est censée représenter le flux réel de trésorerie dégagé sur l'exercice, correspond à la capacité réelle de l'université de Lorraine à générer de la trésorerie pour faire face à ses charges et à ses engagements.

En résumé, la CAF correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables. Si ces dernières sont plus importantes que les produits, on parle alors d'insuffisance d'autofinancement (IAF).

Il est rappelé que l'amortissement permet de constater comptablement la baisse de valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou du changement de technique.

En outre, la couverture des dotations aux amortissements par des recettes encaissables en section de fonctionnement permet à l'établissement de se doter de nouveaux moyens d'investissement en transférant cette recette encaissable au niveau des ressources d'investissement, par le biais de la capacité d'autofinancement.

RESULTAT	SENS	16 870 017,99 €
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	+	4 468,15 €
+ Dotations aux amortissements et provisions	+	47 320 513,02 €
- Prix de cession des immobilisations vendues	-	96 591,83 €
- Reprises sur amortissements et provisions	-	29 256 309,30 €
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		34 842 098,03 €

Ainsi, pour 2021, l'Université de Lorraine dégage une capacité d'autofinancement de 34 842 K€ (26 694 K€ en 2020), c'est-à-dire que l'établissement dispose de ressources internes pour financer ses investissements. Le budget rectificatif 2021 prévoyait une CAF de 20 444 K€.

4/ LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

4.1/ L'INTEGRATION DE LA CAF DANS LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Avec la GBCP, le tableau de financement des investissements est désormais appelé « état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés ».

Comme pour les opérations de fonctionnement, les opérations d'investissement comprennent des dépenses et des recettes. Ainsi, pour faire face aux besoins (appelés « emplois ») de financement en investissement, c'est-à-dire les dépenses, il est nécessaire, pour l'établissement, de se procurer des ressources.

Comme il a été constaté une capacité d'autofinancement, cela entraîne une ressource supplémentaire pour le tableau de financement.

En second lieu, on recense les ressources externes composées des financements des actifs et des subventions d'investissement d'un montant de 18 180 K€ contre 10 630 K€ en 2020.

Il est à noter que les crédits de financement de maintenance sont quasiment tous comptabilisés en subvention d'exploitation, à l'exception de ceux fléchés sur des actions spécifiques.

En 2021, les dépenses d'investissement de l'université de Lorraine de 34 477 K€ (29 548 K€ en 2020) sont essentiellement constituées des opérations suivantes :

- Mises en service de constructions : mise en accessibilité CLSH & CCR : 1 133 K€, aménagement CAB HALL 3 ENSAIA : 2 670 K€, réaménagement INSPE Montigny : 1 059 K€ ;
- Installations techniques, matériel et outillage achats des matériels suivants : microscope à champ proche IJL : 500 K€, spectromètre d'absorption transitoire FST : 381 K€, microscope électronique à balayage IJL : 300 K€, caméra hyperspectrale MWIR LEMTA : 310 K€, Cryostat model PPMS & aimant IJL : 365 K€ ;
- Autres immobilisations corporelles et collections : système de stockage de données Powerstore Château du Montet : 349 K€, équipement audiovisuel UFR SHS METZ : 108 K€ ;
- Immobilisations en cours : création Datacenter Mutualisé Lorrain (DCML) : 733 K€, rénovation sous-station chauffage FST : 495 K€, mise en œuvre SDIAD Saulcy : 452 K€.

Il est rappelé que le matériel informatique et de bureau dont l'achat unitaire est inférieur à 800 € HT est comptabilisé en fonctionnement et que la comptabilisation par lots n'est plus permise.

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants (€)	RESSOURCES	Montants (€)
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	34 842 098,03
Investissements	34 477 331,28	Financement de l'actif par l'Etat	6 503 687,97
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	11 676 298,46
		Autres ressources	105 163,83
Remboursement des dettes financières	2 936 324,22	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	37 413 655,50	TOTAL DES RESSOURCES	53 127 248,29
APPORT au FONDS DE ROULEMENT	15 713 592,79	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	0,00

Les ressources de l'exercice (53 127 K€) étant supérieures aux emplois (37 414 K€), il se dégage un solde positif des opérations d'investissement pour 2021 consistant en un apport au fonds de roulement de 15 714 K€.

Au final, il se dégage ainsi une capacité de financement en 2021 qui va venir abonder le fonds de roulement pour 15 714 K€ : cela constitue la variation positive du fonds de roulement, correspondant à la ligne d'équilibre du compte financier.

Le budget 2021 prévoyait une diminution du fonds de roulement à hauteur de 4 739 K€ pour le budget principal, la différence entre le prévisionnel et le réalisé voit principalement son origine dans la mauvaise appréciation de la CAF de l'exercice 2021 (delta de 14 398 K€) ainsi que du financement de l'actif par l'Etat.

Schéma récapitulatif de la situation patrimoniale du budget principal

Dépenses en M€			Compte de résultat		Recettes en M€	
Masse Salariale dont taxes, impôts et provisions	493,2	635,0		651,9	500,6	Subvention MESRI
Autres charges décaissables	94,5				122,0	Autres produits encaissables
Charges non décaissables	47,3		Résultat		29,3	Produits non encaissables
			CAF	34,8		
Tableau de financement de l'investissement						
Dépenses d'investissement	34,5	37,4		53,1	34,8	CAF
Remboursement des dettes financières	2,9				18,3	Financement de l'actif par Etat et autres tiers
					0	Augmentation des dettes financières
			Abondement du fonds de roulement	15,7		

Les dépenses d'investissement (travaux et équipement) atteignent 34,5 M€ financées à 53 % par des ressources externes (18,3 M€).

La couverture par l'Etat des opérations relatives à l'emprunt et à la redevance concernant le PPP participe au financement de l'investissement correspondant et vient consolider le fonds de roulement.

Le fonds de roulement représente une ressource durable de l'établissement pour lui permettre de financer ses dépenses d'investissement.

Le fonds de roulement constitue ainsi une marge de sécurité financière et la variable d'ajustement de l'équilibre financier de l'UL au niveau des droits constatés.

4.2/ LE TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En droits constatés, les dépenses d'investissement totales prévisionnelles se chiffraient à 36 318 K€ alors que 34 477 K€ ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 94,9 % (93,1 % en 2020).

en €		BI + BR	Réalisation 2021	Taux d'exécution (%)
En droits constatés	Investissement	36 318 256	34 477 331	94,9%
AE (autorisations d'engagement)	Investissement	76 229 503	71 994 824	94,4%
CP (crédits de paiement)	Investissement	38 726 488	35 497 947	91,7%

Au niveau des autorisations d'engagement (AE), le taux d'exécution est de 94,4 % contre 89,5 % en 2020.

Quant aux crédits de paiement, il était prévu de décaisser 38 726 K€ alors que 35 498 K€ ont engendré une réelle sortie de trésorerie soit un taux de réalisation de 91,7 %, contre 94 % en 2020.

Voir le document intitulé « COMPTE FINANCIER 2021 Etats financiers issus de la comptabilité générale et Etats d'exécution de la comptabilité budgétaire », tableau 2 page 20.

5/ LA STRUCTURE DES DEPENSES PAR ENVELOPPE

Les trois enveloppes intègrent l'ensemble des charges de fonctionnement, des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement.

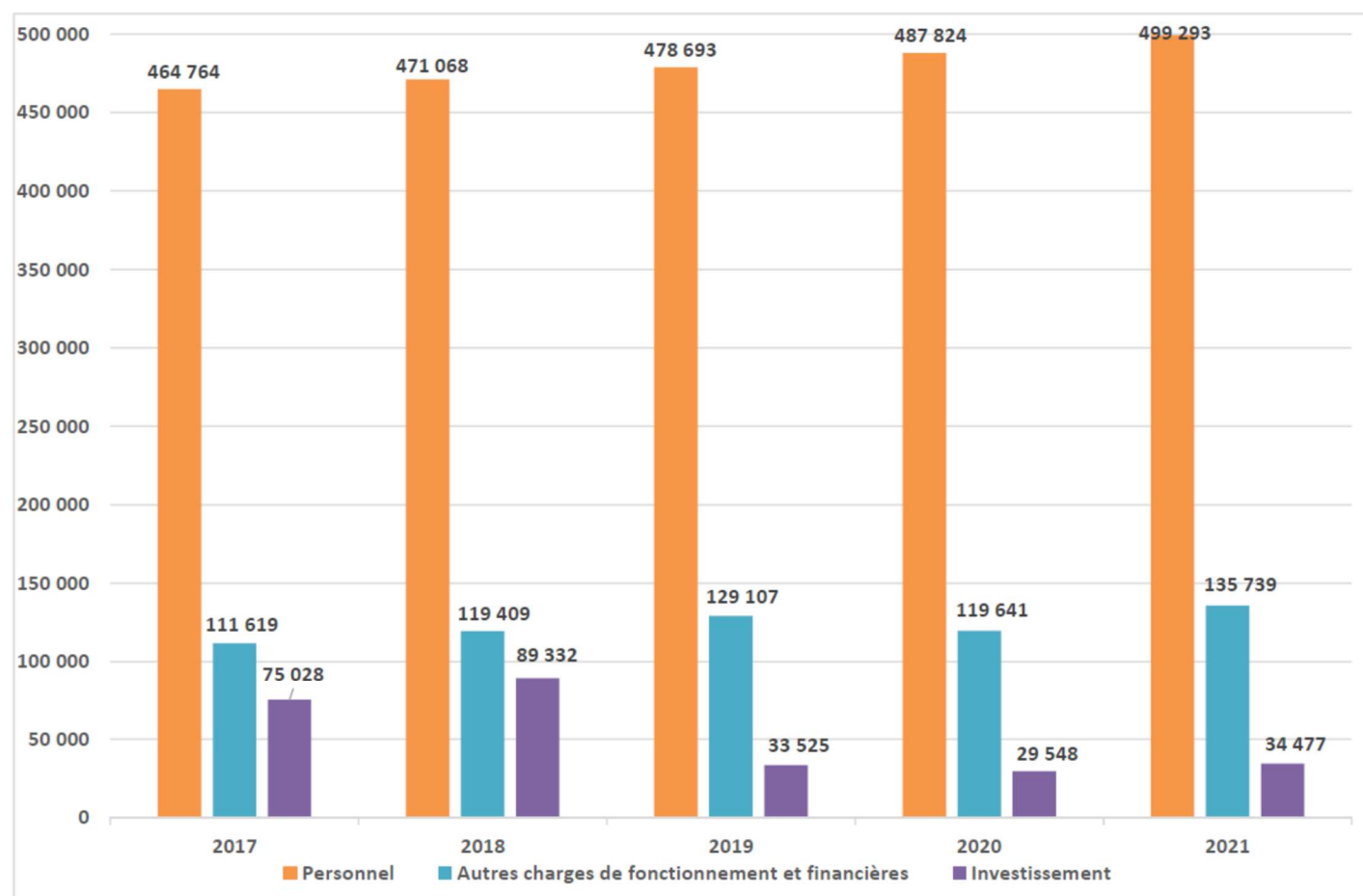
Les prestations internes entre les composantes de l'université de Lorraine ne sont donc pas prises en compte, à l'exception de celles avec le CFA et la FNIT pour les exercices 2017 à 2018 uniquement.

en K€	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021 / 2020 (%)	Variation 2021 / 2017 (%)
Personnel	464 764	471 068	478 693	487 824	499 293	2,4%	7,4%
Autres charges de fonctionnement et financières	111 619	119 409	129 107	119 641	135 739	13,5%	21,6%
Investissement	75 028	89 332	33 525	29 548	34 477	16,7%	-54,0%
Total	651 411	679 809	641 325	637 013	669 509	5,1%	2,8%
Personnel	71,3%	69,3%	74,6%	76,6%	74,6%		
Autres charges de fonctionnement et financières	17,1%	17,6%	20,1%	18,8%	20,3%		
Investissement	11,5%	13,1%	5,2%	4,6%	5,1%		
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		

Sur l'exercice 2021, les dépenses du budget principal de l'Université de Lorraine s'élèvent à 669 509 K€ (637 013 K€ en 2020), les charges de personnel (499 293 K€) représentent la part principale de l'ensemble des dépenses en droits constatés avec 74,6 % (76,6 % en 2020).

Avec 135 739 K€, les autres charges de fonctionnement hors personnel constituent 20,3 % du total (18,8 % en 2020), alors que 5,1 % (34 477 K€) des crédits de dépenses ont été consacrés aux dépenses d'investissement (4,6 % en 2020).

Répartition des dépenses par enveloppe (en K€)



6/ LE BILAN ET LA STRUCTURE FINANCIERE

6.1/ LA COMPOSITION DU BILAN

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'université de Lorraine à la date de clôture de l'exercice. Il est alimenté par l'enregistrement comptable de tous les flux (entrée, sortie de biens, de créances, de dettes...) de l'établissement.

Le bilan a pour but :

- D'apprécier la solidité de la structure financière de l'établissement ;
- D'évaluer les besoins financiers et le type de ressources dont dispose l'établissement ;
- De déterminer les équilibres entre les différentes masses homogènes ;
- De calculer la marge de sécurité financière de l'établissement et d'aider à la prise de décision.

Le bilan fonctionnel est un regroupement synthétique des grandes masses du bilan, qui vise à mettre en évidence les cycles de l'université de Lorraine, les ressources et les emplois qui s'y attachent.

A compter de l'exercice 2013 et conformément à l'instruction DGFIP n°2012/11/6584 du 18 décembre 2012 sur la comptabilisation des financements externes de l'actif, la présentation des capitaux propres distingue les financements de l'Etat de ceux des tiers tels que les collectivités territoriales ou l'Union européenne.

Cette présentation différente de celle prévue par le Plan comptable général est justifiée par la spécificité juridique des établissements publics qui ne disposent pas de capital social et dépendent à ce titre de l'Etat. Par ailleurs, un financement rattaché à un actif évolue désormais symétriquement à l'actif qu'il finance, ce qui permet de créer un lien entre le financement reçu (produit) et la consommation des avantages économiques ou de la perte de valeur de l'actif (charge).

LA COMPOSITION DU BILAN FONCTIONNEL

ACTIF (emplois = ce que possède l'université de Lorraine)	PASSIF (ressources = modes de financement)
ACTIF IMMOBILISE (investissements à long terme) ➤ Licences, brevets ➤ Terrains, constructions, travaux ➤ Matériel pédagogique, scientifique et informatique ➤ Mobilier ➤ Participations financières et prêts ➤ Amortissements	PASSIF STABLE (financements à long terme) ➤ Financements nets rattachés ou non par l'Etat ou par d'autres financeurs à des actifs déterminés ➤ Réserves (résultats cumulés de fonctionnement) ➤ Subventions d'équipement nettes ➤ Provisions pour risques ➤ Provisions pour charges
ACTIF CIRCULANT (besoin de financement à court terme) ➤ Factures envoyées émises et non recouvrées ➤ Provisions pour dépréciations ➤ Restes à encaisser sur conventions ➤ Produits à recevoir ➤ Charges constatées d'avance ➤ Dépenses payées avant l'émission d'un mandat ➤ Trésorerie positive	PASSIF CIRCULANT (apport de financement à court terme) ➤ Service fait et /ou factures reçues prises en charge et non payées ➤ Restes à dépenser sur conventions ➤ Charges à payer ➤ Produits constatés d'avance ➤ Recettes encaissées avant émission d'un titre dont avances ➤ Trésorerie négative

Dans la présentation du bilan fonctionnel, l'analyse par cycle est complétée par la notion de durabilité.

La base de l'équilibre financier d'une université est que l'actif immobilisé, c'est-à-dire les emplois à long terme (les investissements détenus tels que les constructions, le matériel, le mobilier...), doit être couvert par des ressources d'une durée au moins équivalente (ressources stables).

Les biens et financements à long terme (stables) sont utilisés pour le calcul du fonds de roulement alors que l'ensemble des droits et obligations à court terme détermine le besoin en fonds de roulement et la trésorerie. Lorsque la couverture du besoin en fonds de roulement (cycle d'exploitation) est assurée par le fonds de roulement (cycle d'investissement), l'excédent constitue un solde positif de trésorerie.

6.2/ LE FONDS DE ROULEMENT

Le premier élément important qui se dégage du bilan est le fonds de roulement. Il correspond à la somme des excédents définitifs que l'université de Lorraine a dégagé au cours du temps.

Il constitue une marge de sécurité financière qui permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le fonds de roulement (les ressources stables excédentaires) sert donc à :

- Assurer le financement de l'investissement ;
- Financer le cycle d'exploitation (le besoin de fonds de roulement) de l'établissement ;
- Dégager, éventuellement, une trésorerie positive.

Il ne se lit pas directement sur le bilan et nécessite le retraitement de différents agrégats.

Le fonds de roulement net global est la différence entre les ressources stables (passif), c'est-à-dire les capitaux permanents, et l'actif immobilisé composé des biens destinés à servir de manière durable à l'activité de l'Etablissement (investissements).

Au 31 décembre 2021, les ressources stables (732 277 K€) sont constituées principalement de l'équivalent monétaire des biens immeubles et des terrains remis en dotation par l'Etat (419 720 K€), des réserves (114 860 K€), c'est-à-dire les résultats de fonctionnement cumulés des années antérieures, du résultat positif de l'exercice 2021 (16 870 K€) et du report à nouveau de 20 898 K€ (régularisations liées à certaines opérations de haut de bilan).

S'y ajoutent des financements rattachés ou non à des actifs et financés par des tiers à hauteur de 73 813 K€.

En 2021, on recense également des provisions pour CET (y compris les charges sociales et fiscales) pour 2 092 K€, en augmentation de 75 K€ par rapport à 2020 (cf. chapitre I-3 le paragraphe sur les dettes sociales).

On recense par ailleurs des opérations concernant les dettes financières à hauteur de 73 414 K€ qui sont principalement constituées des emprunts relatifs aux PPP ainsi qu'aux redevances d'investissement de ces mêmes PPP.

On y trouve également 4 290 K€ relatifs à des provisions pour risques.

LE FONDS DE ROULEMENT

ACTIF IMMOBILISE (554 147 K€) (emplois = investissements à long terme)		PASSIF STABLE (732 277 K€) (ressources = financements à long terme)	
Immobilisations incorporelles	728	Financement de l'actif par l'Etat	419 720
Immobilisations corporelles dont		Financement de l'actif par des tiers	73 813
Terrains et constructions	461 599	Réserves	114 860
Installations techniques, matériels et outillages	65 271	Report à nouveau	20 898
Collections	148	Résultat excédentaire de l'exercice 2021	16 870
Autres immobilisations corporelles	19 302	Provisions pour charges	2 092
Immobilisations en cours	6 272	Provisions pour risques	4 290
Avances	14	Dettes financières	73 414
Immobilisations financières	813	Dépréciations clients et autres comptes débiteurs	6 270
TOTAL DES EMPLOIS	554 147	TOTAL DES RESSOURCES	732 227
FONDS DE ROULEMENT	178 080		

L'actif immobilisé net (554 147 K€) est quant à lui principalement constitué des constructions et terrains et aménagements remis en dotation par l'Etat et appartenant en propre à l'Université de Lorraine (461 599 K€ en valeur nette) ainsi que des achats de matériels scientifiques, d'enseignement et d'informatique (65 271 K€).

Les ressources stables doivent permettre de financer les biens de longue durée.

Le surplus permet d'obtenir le fonds de roulement net global qui couvrira le besoin en fonds de roulement calculé dans le § 6.3.

Ainsi, au 31 décembre 2021, le fonds de roulement du budget principal de l'université de Lorraine se chiffre donc à 178 080 K€.

Non retraité, il permettrait de couvrir 109 jours de dépenses décaissables de fonctionnement.

Le fonds de roulement réellement mobilisable doit être diminué des provisions, des engagements pluriannuels assurés par autofinancement, des restes à réaliser sur fonds propres pour des programmes d'investissement ainsi que des opérations relatives au PPP afin d'obtenir le fonds de roulement réellement disponible pour l'établissement.

Le fonds de roulement fait l'objet d'une analyse annuelle selon une méthodologie établie par l'IGESR afin d'en faire ressortir la part de fonds de roulement réellement mobilisable.

Ces données sont remontées au MESRI après la validation du compte financier.

La variation du fonds de roulement sur le budget principal de 15 714 K€ résulte pour l'essentiel de la diminution de certains postes d'immobilisations corporelles et de l'augmentation des réserves et des postes de provisions.

6.3/ LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le deuxième agrégat issu du bilan est le besoin en fonds de roulement, qui correspond à une dépense monétaire obligatoire.

Du fait du renouvellement des opérations d'exploitation et du caractère continu de l'activité de l'université de Lorraine, la durée de vie des éléments qui le composent est en principe inférieure à un an. Mais dans le cadre de la continuité de l'exploitation, ces éléments financiers sont remplacés au fur et à mesure de leur consommation.

Le besoin en fonds de roulement représente, à la fin de l'exercice comptable, le décalage de flux entre l'actif d'exploitation ou circulant (187 186 K€) et les dettes d'exploitation appelées passif circulant (123 752 K€).

Alors que le fonds de roulement relève de la politique financière et du haut de bilan, le besoin en fonds de roulement dépend étroitement de la bonne gestion du bas de bilan (délai global de paiement, modalités de recouvrement, rattachement des charges et produits à l'exercice...).

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

ACTIF CIRCULANT (187 186 K€) (emplois = besoins de financement à court terme)		PASSIF CIRCULANT (123 752 K€) (ressources = apports de financement à court terme)	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et de la Commission européenne	160 909	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 944
Créances clients et comptes rattachés	21 579	Dettes fiscales et sociales	17 333
Avances et acomptes versés sur commandes	2 041	Avances et acomptes reçus	86 918
Créances sur les autres débiteurs	681	Autres dettes non financières	4 410
Charges constatées d'avance	734	Produits constatés d'avance	3 147
Stocks	1 241		
TOTAL DES EMPLOIS	187 186	TOTAL DES RESSOURCES	123 752
		BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	63 434

L'actif circulant représente les dépenses qui sont avancées par l'Université de Lorraine.

Il est composé de plusieurs éléments dont les principaux sont les suivants :

- Les créances sur les entités publiques ont diminué de 493 K€ et concernent les créances des organismes publics en contrepartie des dépenses réalisées et subventionnables, les encaissements intervenant la plupart des cas après transmission de justificatifs de dépenses ;
- Les créances clients et comptes rattachés (21 579 K€) concernent les factures émises à l'encontre des clients et non encore recouvrées (pas d'encaissement) ;
- 2 041 K€ qui ont versés à des fournisseurs dans le cadre d'avances sur marchés, notamment dans le cadre des marchés ouverts en fin d'année 2021 au titre du plan de relance ;
- 681 K€ concernent les créances sur les autres débiteurs ;
- 734 K€ au titre des charges constatées d'avance.

Quant au passif circulant, qui peut être considéré comme une source de financement, il intègre pour :

- 11 944 K€ :
 - De services réalisés en 2021 par des fournisseurs mais pour lesquels le paiement n'a pas été opéré au 31 décembre 2021 ;
 - De charges à payer et à comptabiliser concernant des prestations effectuées en 2021 mais dont le décaissement interviendra par prélèvement bancaire pour l'essentiel à début 2022 (par exemple : chauffage, électricité, téléphonie...).
- 17 333 K€ de charges à payer concernant les charges à payer de personnel, montant en augmentation de 609 K€ par rapport à 2020.
- 740 K€ encaissés mais qui n'ont pas fait l'objet d'une imputation de façon définitive aux comptes de créances clients (ce montant était de 1 615 K€ à fin 2020) et font partie des autres dettes non financières pour 4 410 K€.
- 3 147 K€ de produits constatés d'avance contre 2 764 K€ en 2020.
- 86 918 K€ d'avances et acomptes reçus de la part des financeurs. Ces comptes enregistrent les sommes encaissées concernant des projets pour lesquels les dépenses n'ont été réalisées que partiellement ou non encore débutées. Lorsque la dépense est réalisée, un produit à recevoir est constaté. Les sommes encaissées par avance sont rattachées à la recette définitive au moment de la réalisation de la condition de financement, à savoir quand les justificatifs des dépenses sont transmis aux financeurs (principe du suivi à l'avancement des subventions).

Ainsi, pour 2021, comme les éléments de l'actif circulant sont plus importants que les éléments du passif d'exploitation, le BFR est positif à hauteur de 63 434 K€.

6.4/ LA TRESORERIE

Le troisième agrégat du bilan du budget principal est la trésorerie.

Au niveau de l'actif (115 591 K€), la trésorerie est constituée des différents comptes de disponibilités.

Au niveau du passif (946 K€), le montant correspond à des opérations de virement non dénouées et au niveau de la trésorerie revenant à la FNIT : en effet, compte tenu de l'unicité de caisse pour le budget principal de l'Université de Lorraine, un compte de liaison permet de déterminer la proportion de la trésorerie revenant à cette entité.

Pour 2021, le montant de la trésorerie du budget principal de l'Université de Lorraine est de 114 646 K€.

LA TRESORERIE

ACTIF (115 591 K€)		PASSIF (945 K€)	
Disponibilités	115 591 K€	Compte de liaison FNIT	749 K€
		Virements en cours	196 K€
		Trésorerie nette :	114 646 K€

L'équation bilancielle ci-dessous permet un contrôle de cohérence sur le calcul de la trésorerie.

En effet, la trésorerie constitue également la résultante de la différence entre le fonds de roulement net global et le besoin en fonds de roulement, le FDR devant permettre de combler le BFR.

L'excédent vient alors augmenter la trésorerie.

$$\begin{array}{rclcl} \text{FDR} & & \text{BFR} & & \text{Trésorerie} \\ 178\,080\text{ K€} & - & 63\,434\text{ K€} & = & 114\,646\text{ K€} \end{array}$$

Partie 2 : L'ANALYSE DE LA TRESORERIE DE L'ETABLISSEMENT

Au niveau de l'établissement (budget principal et FNIT), la trésorerie totale s'élève à 115 395 K€ au 31 décembre 2021. Celle-ci est en augmentation de 19 350 K€ par rapport à l'exercice comptable 2020.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution annuelle de la trésorerie (en K€) au cours des cinq derniers exercices.



Avec la mise en œuvre de la comptabilité budgétaire dans le cadre de la GBCP, le suivi de la trésorerie revêt une importance accrue.

En effet, le tableau présentant l'équilibre financier (tableau 4 page 24 du document intitulé « COMPTE FINANCIER 2021 Etats financiers issus de la comptabilité générale et Etats d'exécution de la comptabilité budgétaire »), permet de déterminer la variation de trésorerie sur l'exercice.

Cette variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires (tableaux 2) et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires (tableau 5 page 25 du document cité supra) mais affectent la trésorerie (remboursements d'emprunts, opérations au nom et pour le compte de tiers, autres décaissements et encaissements sur compte de tiers, gérés en comptes de tiers par l'organisme pour son propre compte).

Le tableau d'équilibre financier retrace ainsi les moyens financiers de couverture d'un solde budgétaire déficitaire par l'excédent résultant des opérations de trésorerie, ou les besoins d'utilisation d'un solde budgétaire excédentaire.

Il permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement de l'organisme, que ce soit par prélèvement (ou abondement) de la trésorerie ou par recours à l'emprunt (ou remboursement).

Pour 2021, le solde budgétaire qui est donc la différence entre les recettes budgétaires (encaissements réels) et les crédits de paiement (décaissements réels) s'établit à + 23 334 K€.

Le budget rectificatif prévoyait un solde budgétaire excédentaire de 20 750 K€ soit un différentiel de + 2 584 K€.

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit)		23 334 052,08 €	Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		23 958 268,76 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire Fondation NIT</i>	624 216,68 €		<i>dont solde budgétaire Fondation NIT</i>
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements	1 533 334,02 €	8 572,00 €	Nouveaux emprunts (capital) Remboursement de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	5 118 129,89 €	4 873 031,70 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	5 718 930,14 €	3 504 898,17 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	12 994 610,73 €	32 344 770,63 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation positive de trésorerie	19 350 159,90 €		Variation négative de trésorerie

Par ailleurs, les opérations pour le compte de tiers (TVA, coordination sur contrats, bourses AMI de mobilité internationale) dégagent un déficit de trésorerie de 245 K€.

L'établissement a résorbé son retard concernant les demandes de remboursement de crédit de TVA qui sont désormais effectuées selon une périodicité trimestrielle.

Ainsi, 2 631 K€ ont été perçus courant 2021 concernant les périodes du dernier trimestre 2020 au deuxième trimestre 2021.

Pour autant le remboursement du 3^{ème} trimestre 2021, à hauteur de 806 K€, n'a été effectué qu'en date du 3 janvier 2022 et n'impacte donc pas la trésorerie 2021 de l'établissement.

A cela s'ajoutent les flux de la trésorerie non encore affectée avec une variation négative de 2 214 K€.

On distinguera également des opérations non budgétaires ayant un impact en trésorerie à hauteur de 8 K€ en encaissement et à hauteur de 1 533 K€ en décaissement dont 1 524 K€ au titre du remboursement en capital des deux emprunts concernant le PPP soit un différentiel négatif de 1 525 K€.

L'ensemble de ces flux constitue la variation positive de la trésorerie de l'établissement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, soit + 19 350 K€.

On notera que cette variation de trésorerie se décompose comme suit :

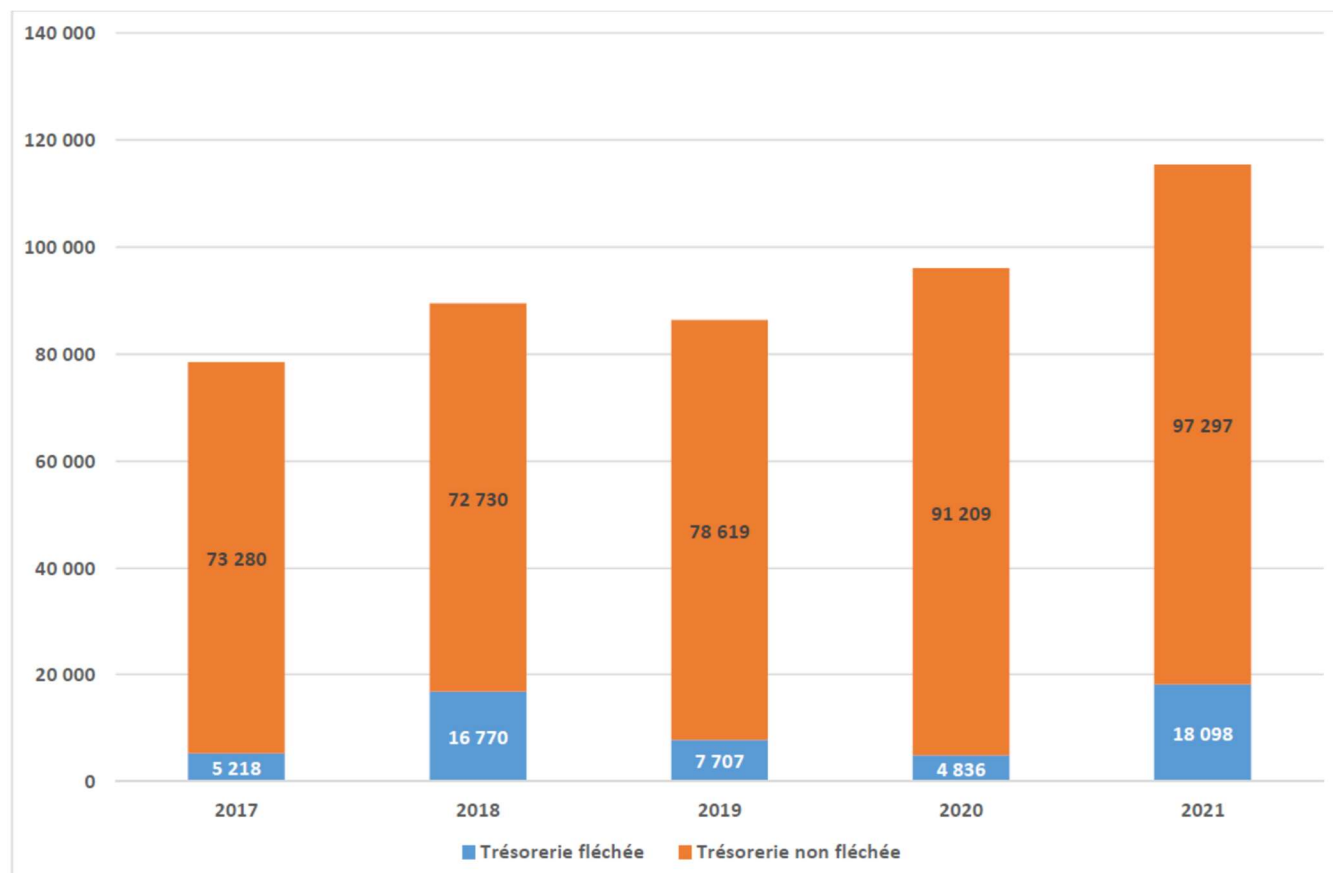
- Abondement sur la trésorerie fléchée : 13 261 K€ (les encaissements sur les opérations fléchées étant supérieurs aux décaissements sur ces mêmes opérations) ;
- Abondement sur la trésorerie disponible non fléchée : 6 089 K€ (les encaissements sur opérations non fléchées étant supérieurs aux décaissements sur ce type d'opérations).

Cette variation est constituée des grandes masses suivantes :

Evolution de la trésorerie en K€			
Trésorerie initiale (A) au 01/01/2021			96 045
DECAISSEMENTS		ENCAISSEMENTS	
Personnel	499 453	SCSP MESRI	501 563
Fonctionnement	87 103	Autres financements de l'Etat	10 351
Investissement	36 098	Fiscalité affectée (CVEC)	3 771
		Autres financements publics	60 874
		Recettes propres	69 428
Opérations non budgétaires dont remboursements en capital des emprunts	1 533	Opérations non budgétaires dont remboursement de prêts au personnel	9
TVA décaissée	5 435	TVA encaissée dont remboursement crédit de TVA	4 432
Décaissements pour compte de tiers - dispositifs d'intervention	5 118	Encaissements pour compte de tiers - dispositifs d'intervention	4 873
Autres décaissements	284	Autres encaissements	- 927
Total décaissé (C)	635 024	Total encaissé (B)	654 374
Trésorerie finale au 31/12/2021 = (A)+(B)-(C)			115 395

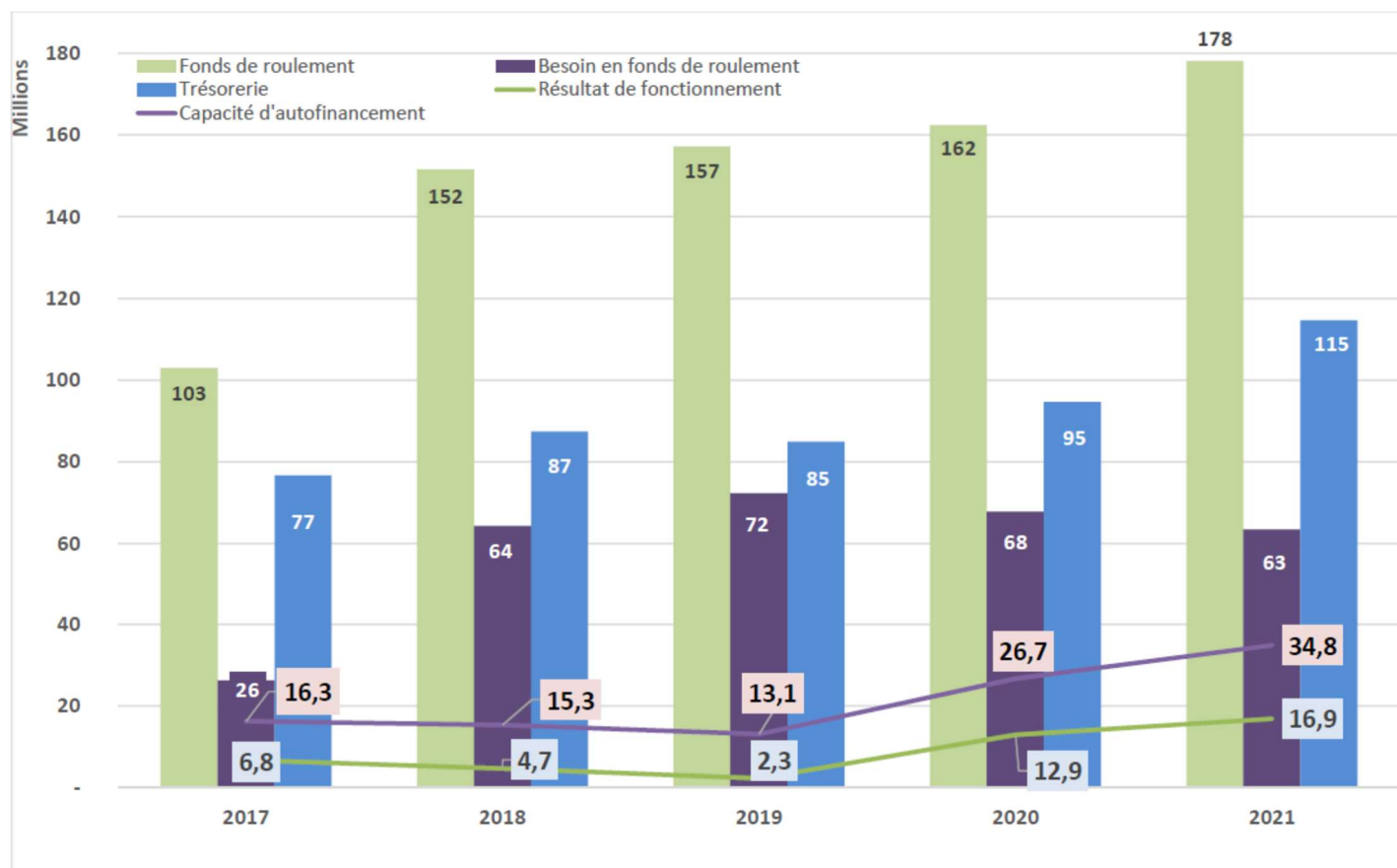
La trésorerie constituée au 31 décembre 2021 est en partie non mobilisable car pré-affectée sur des projets pluriannuels qui ont fait l'objet d'avances de trésorerie des financeurs à hauteur de 13 261 K€.

Le tableau ci-dessous détaille, depuis 2017, la répartition entre la trésorerie fléchée et la trésorerie non fléchée au 31 décembre de chaque année (données en K€) - à compter de 2020, le niveau de trésorerie fléchée a été recalculé et ajusté à celui des opérations pluriannuelles.



Synthèse des principaux agrégats financiers au niveau du budget principal

en €	2017	2018	2019	2020	2021	Δ (N/N-1)
Charges totales	576 383 497	590 476 924	607 800 075	607 465 176	635 032 318	27 567 142
Produits totaux	583 135 895	595 162 675	610 077 101	620 395 521	651 902 336	31 506 815
Charges décaissables	543 304 805	553 116 485	569 577 459	565 576 097	587 707 337	22 131 240
Produits encaissables	559 554 932	568 443 521	582 675 632	592 270 174	622 549 435	30 279 261
Résultat de fonctionnement	6 752 398	4 685 750	2 277 026	12 930 345	16 870 018	3 939 673
Capacité d'autofinancement	16 250 127	15 327 036	13 098 173	26 694 077	34 842 098	8 148 021
Fonds de roulement	102 887 001	151 595 150	157 185 774	162 365 971	178 079 564	15 713 593
en jours de chges décais	68	99	99	103	109	
Besoin en fonds de roulement	26 244 712	64 233 233	72 328 764	67 733 549	63 433 844	- 4 299 705
en jours de chges décais	-17	-42	-46	-43	-39	
Trésorerie	76 642 289	87 361 917	84 857 010	94 632 422	114 645 719	20 013 297
en jours de chges décais	51	57	54	60	70	
Solde budgétaire	- 30 508 727	642 354	- 5 607 376	14 243 997	23 958 269	9 714 272



BILAN - ACTIF

UL - 1010

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	Evolution 2021 / 2020 (€)	Evolution 2021 / 2020 (%)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	5 650 351,79 €	- 4 922 529,73 €	727 822,06 €	721 656,45 €	6 165,61 €	0,85%
Immobilisations corporelles						
Terrains	71 668 415,01 €	- 455 354,56 €	71 213 060,45 €	71 375 908,45 €	- 162 848,00 €	-0,23%
Constructions	478 013 920,29 €	- 87 628 168,79 €	390 385 751,50 €	401 102 548,59 €	- 10 716 797,09 €	-2,67%
Installations techniques, matériels, et outillage	204 026 530,74 €	- 138 755 334,80 €	65 271 195,94 €	63 231 770,75 €	2 039 425,19 €	3,23%
Collections	184 487,00 €	- 36 890,01 €	147 596,99 €	138 451,00 €	9 145,99 €	6,61%
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles	71 781 259,30 €	- 52 479 090,43 €	19 302 168,87 €	20 175 816,65 €	- 873 647,78 €	-4,33%
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	6 271 993,99 €		6 271 993,99 €	3 231 300,13 €	3 040 693,86 €	94,10%
Avances et acomptes sur commandes	14 250,00 €		14 250,00 €	14 250,00 €	- €	0,00%
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (biens vivants)	- €	- €	- €	- €	- €	
Immobilisations financières	3 169 030,00 €	- 2 355 622,00 €	813 408,00 €	165 580,00 €	647 828,00 €	391,25%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	840 780 238,12 €	- 286 632 990,32 €	554 147 247,80 €	560 157 282,02 €	- 6 010 034,22 €	-1,07%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks	1 241 026,26 €		1 241 026,26 €	696 101,66 €	544 924,60 €	78,28%
Créances						
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	160 909 360,42 €	- 339 573,83 €	160 569 786,59 €	160 176 890,47 €	392 896,12 €	0,25%
Créances clients et comptes rattachés	21 579 338,19 €	- 5 930 544,08 €	15 648 794,11 €	13 287 420,66 €	2 361 373,45 €	17,77%
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 041 015,70 €		2 041 015,70 €	703 655,27 €	1 337 360,43 €	190,06%
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	- €		- €	540,00 €	- 540,00 €	-100,00%
Créances sur les autres débiteurs	681 368,29 €		681 368,29 €	551 669,89 €	129 698,40 €	23,51%
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	734 311,73 €		734 311,73 €	840 301,16 €	- 105 989,43 €	-12,61%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	187 186 420,59 €	- 6 270 117,91 €	180 916 302,68 €	176 256 579,11 €	4 659 723,57 €	2,64%
TRESORERIE						
Valeurs mobilières de placement	- €		- €	273 568,40 €	- 273 568,40 €	-100,00%
Disponibilités / Opération de trésorerie	115 591 221,06 €		115 591 221,06 €	95 942 629,48 €	19 648 591,58 €	20,48%
Autres						
TOTAL TRESORERIE	115 591 221,06 €	- €	115 591 221,06 €	96 216 197,88 €	19 375 023,18 €	20,14%
Comptes de régularisation						
Ecarts de conversion Actif						
TOTAL GENERAL	1 143 557 879,77 €	- 292 903 108,23 €	850 654 771,54 €	832 630 059,01 €	18 024 712,53 €	2,16%

BILAN - PASSIF

UL - 1010

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolution 2021 / 2020 (€)	Evolution 2021 / 2020 (%)
FONDS PROPRES				
Financements reçus				
Financement de l'actif par l'Etat	419 719 506,36 €	432 296 356,47 €	- 12 576 850,11 €	-2,91%
Financement de l'actif par des tiers	73 813 090,34 €	70 198 353,89 €	3 614 736,45 €	5,15%
Fonds propres des fondations				
Ecart de réévaluation				
Réserves	114 860 067,81 €	101 929 722,39 €	12 930 345,42 €	12,69%
Report à nouveau	20 897 769,47 €	20 897 425,71 €	343,76 €	0,00%
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 870 017,99 €	12 930 345,42 €	3 939 672,57 €	30,47%
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES	646 160 451,97 €	638 252 203,88 €	7 908 248,09 €	1,24%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	4 289 841,14 €	1 590 274,90 €	2 699 566,24 €	169,75%
Provisions pour charges	2 092 152,12 €	2 017 195,64 €	74 956,48 €	3,72%
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 381 993,26 €	3 607 470,54 €	2 774 522,72 €	76,91%
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	37 861 473,82 €	39 385 887,84 €	- 1 524 414,02 €	-3,87%
Dettes financières et autres emprunts	35 552 774,55 €	36 964 684,75 €	- 1 411 910,20 €	-3,82%
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	73 414 248,37 €	76 350 572,59 €	- 2 936 324,22 €	-3,85%
DETTES NON FINANCIERES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 944 238,08 €	10 105 244,01 €	1 838 994,07 €	18,20%
Dettes fiscales et sociales	17 333 332,28 €	16 724 109,15 €	609 223,13 €	3,64%
Avances et acomptes reçus	86 918 293,01 €	77 640 674,54 €	9 277 618,47 €	11,95%
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	- €	- €	- €	
Autres dettes non financières	4 409 824,85 €	5 602 120,97 €	- 1 192 296,12 €	-21,28%
Produits constatés d'avance	3 146 887,89 €	2 763 887,31 €	383 000,58 €	13,86%
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	123 752 576,11 €	112 836 035,98 €	10 916 540,13 €	9,67%
TRESORERIE				
Autres éléments de trésorerie passive	195 986,29 €	171 123,01 €	24 863,28 €	14,53%
Compte de liaison avec la Fondation NIT	749 515,54 €	1 412 653,01 €	- 663 137,47 €	-46,94%
Compte de liaison avec le CFA			- €	
TOTAL TRESORERIE	945 501,83 €	1 583 776,02 €	- 638 274,19 €	-40,30%
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Passif				
TOTAL GENERAL	850 654 771,54 €	832 630 059,01 €	18 024 712,53 €	2,16%

Partie 3 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA FNIT

Les produits d'exploitation de la FNIT s'élèvent à 2 271 K€ pour 2 387 K€ de dépenses (charges d'exploitation).

Les produits financiers s'élèvent à 1,1 K€ pour 1,4 K€ de charges financières.

Il en découle un résultat déficitaire de 116 K€ qui engendre une IAF (insuffisance d'autofinancement) de 791 K€.

En l'absence d'opération d'investissement, ce montant constitue la diminution du fonds de roulement (- 791 K€).

Le fonds de roulement s'élève ainsi à 1 952 K€ au 31 décembre 2021.

Quant au besoin en fonds de roulement, il est de 1 203 K€ ce qui donne une trésorerie de 750 K€ au 31 décembre 2021, en très nette diminution de 663 K€ entre les exercices 2020 et 2021 en raison notamment de la résorption du retard accumulé en 2020 concernant des versements à effectuer vers les bénéficiaires de conventions.

Celle-ci est composée pour 274 K€ de placements et de 476 K€ de disponibilités (comptes ouverts auprès de la BPALC).

(Cf. l'annexe aux comptes particulière consacrée à la FNIT).

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

FONDATION NIT - 1020

PRODUITS	Note	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolutions 2021 / 2020 (€)	Evolutions 2021 / 2020 (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)					
Subventions pour charges de service public					
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		- €	- €	- €	
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques					
Dons et legs					
Produits de la fiscalité affectée					
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)					
Ventes de biens ou prestations de services					
Produits de cessions d'éléments d'actif					
Autres produits de gestion	6	951 034,28 €	1 833 590,01 €	882 555,73 €	-48,13%
Production stockée et immobilisée					
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public					
Autres produits					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		- €	- €	- €	
Reprises du financement rattaché à un actif					
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		1 320 326,00 €	157 141,72 €	1 163 184,28 €	740,21%
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		2 271 360,28 €	1 990 731,73 €	280 628,55 €	14,10%
PRODUITS FINANCIERS					
Produits des participations et des prêts					
Produits nets sur cessions des immobilisations financières					
Intérêts sur créances non immobilisées					
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	7	347,65 €	551,71 €	204,06 €	-36,99%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Gains de change		702,72 €	711,96 €	9,24 €	-1,30%
Autres produits financiers					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières					
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		1 050,37 €	1 263,67 €	213,30 €	-16,88%
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		115 961,52 €			
TOTAL PRODUITS		2 388 372,17 €	1 991 995,40 €	396 376,77 €	19,90%

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES FONDATION NIT - 1020

CHARGES	Note	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolutions 2021 / 2020 (€)	Evolutions 2021 / 2020 (%)
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Achats					
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks		84 665,28 €	18 656,02 €	66 009,26 €	353,82%
Charges de personnel					
Salaires, traitements et rémunérations diverses					
Charges sociales					
Intéressement et participation					
Autres charges de personnel					
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)		1 656 921,72 €	466 561,35 €	1 190 360,37 €	255,13%
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés		- €	- €		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		1 741 587,00 €	485 217,37 €	1 256 369,63 €	258,93%
CHARGES D'INTERVENTION					
Dispositif d'intervention pour compte propre					
Transfert aux ménages					
Transferts aux entreprises					
Transferts aux collectivités territoriales					
Transferts aux autres collectivités					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations					
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		- €	- €	- €	
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		645 342,48 €	1 497 952,95 €	852 610,47 €	-56,92%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		2 386 929,48 €	1 983 170,32 €	403 759,16 €	20,36%
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges d'intérêt					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Pertes de change		1 442,69 €	619,48 €	823,21 €	132,89%
Autres charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		1 442,69 €	619,48 €	823,21 €	132,89%
Impôt sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)			8 205,60 €		
TOTAL CHARGES		2 388 372,17 €	1 983 789,80 €	404 582,37 €	20,39%

BILAN - ACTIF FONDATION NIT - 1020

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	Evolution 2021 / 2020 (€)	Evolution 2020 / 2019 (%)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels, et outillage						
Collections						
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur commandes						
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (biens vivants)						
Immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	- €	- €	- €	- €	- €	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	- €	- €	- €	- €	- €	
Créances clients et comptes rattachés	1 202 970,00 €	- €	1 202 970,00 €	1 628 684,50 €	425 714,50 €	-26,14%
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)						
Créances sur les autres débiteurs	- €	- €	- €	- €	- €	
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	1 202 970,00 €	- €	1 202 970,00 €	1 628 684,50 €	425 714,50 €	-26,14%
TRESORERIE						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités / Opération de trésorerie	749 515,54 €	- €	749 515,54 €	1 412 653,01 €	663 137,47 €	-46,94%
Autres						
TOTAL TRESORERIE	749 515,54 €	- €	749 515,54 €	1 412 653,01 €	663 137,47 €	-46,94%
Comptes de régularisation						
Ecart de conversion Actif						
TOTAL GENERAL	1 952 485,54 €	- €	1 952 485,54 €	3 041 337,51 €	1 088 851,97 €	-35,80%

BILAN - PASSIF FONDATION NIT - 1020

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolution 2021 / 2020 (€)	Evolution 2020 / 2019 (%)
FONDS PROPRES				
Financements reçus				
Financement de l'actif par l'Etat				
Financement de l'actif par des tiers				
Fonds propres des fondations	1 965 813,27 €	2 640 796,79 €	- 674 983,52 €	-25,56%
Ecart de réévaluation				
Réserves	102 633,79 €	94 428,19 €	8 205,60 €	8,69%
Report à nouveau	- €	- €	- €	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 115 961,52 €	8 205,60 €	- 124 167,12 €	-1513,20%
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES	1 952 485,54 €	2 743 430,58 €	- 790 945,04 €	-28,83%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	- €	- €	- €	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts				
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	- €	- €	- €	
DETTES NON FINANCIERES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- €	258 986,14 €	- 258 986,14 €	-100,00%
Dettes fiscales et sociales				
Avances et acomptes reçus				
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Autres dettes non financières	- €	38 920,79 €	- 38 920,79 €	-100,00%
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	- €	297 906,93 €	- 297 906,93 €	-100,00%
TRESORERIE				
Autres éléments de trésorerie passive				
TOTAL TRESORERIE	- €	- €	- €	
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Passif				
TOTAL GENERAL	1 952 485,54 €	3 041 337,51 €	- 1 088 851,97 €	-35,80%

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS CONSOLIDE ETABLISSEMENT

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolutions 2021 / 2020 (€)	Evolutions 2021 / 2020 (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)				
Subventions pour charges de service public	500 656 367,55 €	492 429 901,40 €	8 226 466,15 €	1,67%
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	50 129 740,39 €	43 381 727,72 €	6 748 012,67 €	15,55%
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques				
Dons et legs	367 766,73 €	295 213,42 €	72 553,31 €	24,58%
Produits de la fiscalité affectée	3 771 002,66 €	3 771 104,92 €	- 102,26 €	0,00%
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)				
Ventes de biens ou prestations de services	61 245 715,25 €	50 259 702,92 €	10 986 012,33 €	21,86%
Produits de cessions d'éléments d'actif	96 591,83 €	93 114,16 €	3 477,67 €	3,73%
Autres produits de gestion	7 242 272,96 €	3 960 735,16 €	3 281 537,80 €	82,85%
Production stockée et immobilisée	74 412,50 €	- 1 327,97 €	75 740,47 €	5703,48%
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public				
Autres produits				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	2 123 371,78 €	2 482 352,68 €	- 358 980,90 €	-14,46%
Reprises du financement rattaché à un actif	27 132 937,52 €	25 549 880,60 €	1 583 056,92 €	6,20%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	1 320 326,00 €	157 141,72 €	1 163 184,28 €	740,21%
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	654 160 505,17 €	622 379 546,73 €	31 780 958,44 €	5,11%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits nets sur cessions des immobilisations financières				
Intérêts sur créances non immobilisées				
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	347,65 €	551,71 €		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Gains de change	4 139,39 €	7 355,15 €	- 3 215,76 €	-43,72%
Autres produits financiers	9 754,18 €	62,85 €	9 691,33 €	15419,78%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	14 241,22 €	7 969,71 €	6 271,51 €	78,69%
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	- €	- €		
TOTAL PRODUITS	654 174 746,39 €	622 387 516,44 €	31 787 229,95 €	5,11%

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES CONSOLIDE ETABLISSEMENT

CHARGES	Note	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolutions 2021 / 2020 (€)	Evolutions 2021 / 2020 (%)
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	10				
Achats		242 062,59 €	209 973,40 €	32 089,19 €	15,28%
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks		70 818 539,26 €	62 263 928,31 €	8 554 610,95 €	13,74%
Charges de personnel					
Salaires, traitements et rémunérations diverses		296 521 483,13 €	287 691 463,59 €	8 830 019,54 €	3,07%
Charges sociales		195 438 286,71 €	192 960 184,22 €	2 478 102,49 €	1,28%
Intéressement et participation					
Autres charges de personnel		1 200 723,69 €	1 090 368,33 €	110 355,36 €	10,12%
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)		23 519 601,69 €	20 113 495,19 €	3 406 106,50 €	16,93%
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés		46 255 781,17 €	41 889 078,61 €	4 366 702,56 €	10,42%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		633 996 478,24 €	606 218 491,65 €	27 777 986,59 €	4,58%
CHARGES D'INTERVENTION					
Dispositif d'intervention pour compte propre					
Transfert aux ménages					
Transferts aux entreprises					
Transferts aux collectivités territoriales					
Transferts aux autres collectivités					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations					
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		- €	- €	- €	
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		645 342,48 €	1 497 952,95 €		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		634 641 820,72 €	607 716 444,60 €	26 925 376,12 €	4,43%
CHARGES FINANCIÈRES	11				
Charges d'intérêt		1 695 585,30 €	1 725 327,38 €	- 29 742,08 €	-1,72%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Pertes de change		11 025,90 €	7 193,44 €	3 832,46 €	53,28%
Autres charges financières		- €	- €	- €	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		1 069 200,00 €	- €	1 069 200,00 €	
TOTAL CHARGES FINANCIERES		2 775 811,20 €	1 732 520,82 €	1 043 290,38 €	60,22%
Impôt sur les sociétés		3 058,00 €	- €	3 058,00 €	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)		16 754 056,47 €	12 938 551,02 €	3 815 505,45 €	29,49%
TOTAL CHARGES		654 174 746,39 €	622 387 516,44 €	31 787 229,95 €	5,11%

BILAN - ACTIF CONSOLIDE ETABLISSEMENT

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	Evolution 2021 / 2020 (€)	Evolution 2021 / 2020 (%)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	5 650 351,79 €	- 4 922 529,73 €	727 822,06 €	721 656,45 €	6 165,61 €	0,85%
Immobilisations corporelles						
Terrains	71 668 415,01 €	- 455 354,56 €	71 213 060,45 €	71 375 908,45 €	- 162 848,00 €	-0,23%
Constructions	478 013 920,29 €	- 87 628 168,79 €	390 385 751,50 €	401 102 548,59 €	- 10 716 797,09 €	-2,67%
Installations techniques, matériels, et outillage	204 026 530,74 €	- 138 755 334,80 €	65 271 195,94 €	63 231 770,75 €	2 039 425,19 €	3,23%
Collections	184 487,00 €	- 36 890,01 €	147 596,99 €	138 451,00 €	9 145,99 €	6,61%
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles	71 781 259,30 €	- 52 479 090,43 €	19 302 168,87 €	20 175 816,65 €	- 873 647,78 €	-4,33%
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	6 271 993,99 €		6 271 993,99 €	3 231 300,13 €	3 040 693,86 €	94,10%
Avances et acomptes sur commandes	14 250,00 €		14 250,00 €	14 250,00 €	- €	0,00%
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (biens vivants)	- €	- €	- €	- €	- €	
Immobilisations financières	3 169 030,00 €	- 2 355 622,00 €	813 408,00 €	165 580,00 €	647 828,00 €	391,25%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	840 780 238,12 €	- 286 632 990,32 €	554 147 247,80 €	560 157 282,02 €	- 6 010 034,22 €	-1,07%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks	1 241 026,26 €		1 241 026,26 €	696 101,66 €	544 924,60 €	78,28%
Créances						
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	160 909 360,42 €	- 339 573,83 €	160 569 786,59 €	160 176 890,47 €	392 896,12 €	0,25%
Créances clients et comptes rattachés	22 782 308,19 €	- 5 930 544,08 €	16 851 764,11 €	14 916 105,16 €	1 935 658,95 €	12,98%
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 041 015,70 €		2 041 015,70 €	703 655,27 €	1 337 360,43 €	190,06%
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	- €		- €	540,00 €	- 540,00 €	-100,00%
Créances sur les autres débiteurs	681 368,29 €		681 368,29 €	551 669,89 €	129 698,40 €	23,51%
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	734 311,73 €		734 311,73 €	840 301,16 €	- 105 989,43 €	-12,61%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	188 389 390,59 €	- 6 270 117,91 €	182 119 272,68 €	177 885 263,61 €	4 234 009,07 €	2,38%
TRESORERIE						
Valeurs mobilières de placement	- €		- €	273 568,40 €	- 273 568,40 €	-100,00%
Disponibilités / Opération de trésorerie	115 591 221,06 €		115 591 221,06 €	95 942 629,48 €	19 648 591,58 €	20,48%
Autres						
TOTAL TRESORERIE	115 591 221,06 €	- €	115 591 221,06 €	96 216 197,88 €	19 375 023,18 €	20,14%
Comptes de régularisation						
Ecart de conversion Actif						
TOTAL GENERAL	1 144 760 849,77 €	- 292 903 108,23 €	851 857 741,54 €	834 258 743,51 €	17 598 998,03 €	2,11%

BILAN - PASSIF CONSOLIDE ETABLISSEMENT

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020	Evolution 2021 / 2020 (€)	Evolution 2021 / 2020 (%)
FONDS PROPRES				
Financements reçus				
Financement de l'actif par l'Etat	419 719 506,36 €	432 296 356,47 €	- 12 576 850,11 €	-2,91%
Financement de l'actif par des tiers	73 813 090,34 €	70 198 353,89 €	3 614 736,45 €	5,15%
Fonds propres des fondations	1 965 813,27 €	2 640 796,79 €		
Ecart de réévaluation				
Réserves	114 962 701,60 €	102 024 150,58 €	12 938 551,02 €	12,68%
Report à nouveau	20 897 769,47 €	20 897 425,71 €	343,76 €	0,00%
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 754 056,47 €	12 938 551,02 €	3 815 505,45 €	29,49%
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES	648 112 937,51 €	640 995 634,46 €	7 117 303,05 €	1,11%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	4 289 841,14 €	1 590 274,90 €	2 699 566,24 €	169,75%
Provisions pour charges	2 092 152,12 €	2 017 195,64 €	74 956,48 €	3,72%
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 381 993,26 €	3 607 470,54 €	2 774 522,72 €	76,91%
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	37 861 473,82 €	39 385 887,84 €	- 1 524 414,02 €	-3,87%
Dettes financières et autres emprunts	35 552 774,55 €	36 964 684,75 €	- 1 411 910,20 €	-3,82%
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	73 414 248,37 €	76 350 572,59 €	- 2 936 324,22 €	-3,85%
DETTES NON FINANCIERES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 944 238,08 €	10 364 230,15 €	1 580 007,93 €	15,24%
Dettes fiscales et sociales	17 333 332,28 €	16 724 109,15 €	609 223,13 €	3,64%
Avances et acomptes reçus	86 918 293,01 €	77 640 674,54 €	9 277 618,47 €	11,95%
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	- €	- €	- €	
Autres dettes non financières	4 409 824,85 €	5 641 041,76 €	- 1 231 216,91 €	-21,83%
Produits constatés d'avance	3 146 887,89 €	2 763 887,31 €	383 000,58 €	13,86%
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	123 752 576,11 €	113 133 942,91 €	10 618 633,20 €	9,39%
TRESORERIE				
Autres éléments de trésorerie passive	195 986,29 €	171 123,01 €	24 863,28 €	14,53%
TOTAL TRESORERIE	195 986,29 €	171 123,01 €	24 863,28 €	14,53%
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Passif				
TOTAL GENERAL	851 857 741,54 €	834 258 743,51 €	17 598 998,03 €	2,11%
